



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



me.

Ex dono

R^e Claud. Franc. Menestrier
Sor Gen

MERCURE

807156

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN

Collag. Lugd. St. Trinit.

FEVRIER 1690.

Societ. Jette Cat. Triser.



A L T O N

Chez THOMAS AMAURY,
au Mercure Galant.

M. DC. XC.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

THE
JOURNAL
OF
THE
AMERICAN
MEDICAL
ASSOCIATION
PUBLISHED WEEKLY
CHICAGO, ILL.
1914

WILLIAM P. MONT
1914



LE LIBRAIRE au Lecteur.



E continuëray cher
Lecteur à vous en-
voyer chaque mois le
Catalogue des Livres nouveaux,
sous ceux qui voudront le Mer-
cure où il n'y a point de Li-
braire, on leur enverra en
payant six Mois ou une année
d'avance à 20. sols chaque
volume.



LIVRES NOUVEAUX
du Mois de Fevrier 1690.

NOuvelle Chirurgie Me-
dicale & Raisonnée du
Sçavant Ettmuler, traduite en
François, ind. 30. f.

Lettres familières, Galan-
tes & autres sur toutes sortes
de Sujets avec leurs répon-
ces selon l'ortographe la plus
juste dont on se puisse servir
à present, par Monsieur Mil-
leran Professeur des Langues
Françoises Alemandes & An-
gloises, seconde Edition au-
gmentée de près de cent Let-
tres, ind. 30. f.

Reflexions sur les differens
de la Religion, où les chime-
res de Monsieur Jurieu, par

Monsieur Pellison ind. 40. f.

L'art de bien prononcer & de bien parler la Langue Francoise dediée à Monsieur le Duc de Bourgogne , indouze 20. sols.

Le Napolitain où le deffenseur de sa Maistresse , nouvelle Edition , ind. 20. f.

Methode assuree & efficace pour guerir la maladie Venerienne par un celebre Medecin Anglois , ind. 20. f.

Nouvelle Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques , par Monsieur Dupin in-octavo , tome quatrieme 4. l. 10. f. les trois premiers volumes se vendent aussi dans la mesme Boutique à 4. l. 10. f. chaque tome.

Histoire de Charles ,
à 3

V. Roy de France , par
Monsieur l'Abbé de Choisy ,
in quarto , 6. liv. L'on vend
aussi dans la mesme boutique
du mesme Auteur.

La vie de Saint Louis , in 4.
5. livres.

Histoire de Philippe de
Valois & du Roy Jean , in 4.
5. liv.

La vie de Salomon , in 8.
2. liv.

Les Pensées Chrétienues ,
in 8. 30. f.

Reflexions Morales pour les
personnes engagées dans les
affaires où il est traité , des
Parties en general , des Inten-
dans des grandes Maisons , des
Procureurs , des Avocats , des
Notaires & des Huissiers , ind.
30. sols.

Lettre à Monsieur * * *,
contenant plusieurs nouvelles
observations sur l'Osteologie,
in quarto papier marbré,
10. sols.

Instructions pour les Jardins
de Monsieur de la Quintinie,
in quarto, deux volumes avec
plusieurs figures, 12. liv.



Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par, *En-
vain cruelle Iris j'ay perdu l'espe-
rance*, doit regarder la page 64.

L'Estampe des Jettons, doit
regarder la page 115



MERCURE GALANT

FEVRIER 1690.



TOUTES les actions du Roy ne sont pas seulement d'une nature à les faire regarder d'abord avec admiration, mais le temps fait remarquer qu'elles sont justes, nécessaires & prudentes. La quantité d'argenterie qu'on a portée aux Hostels des Mon.
Fevrier 1690. A

noyes de France , a confirmé cette verité. On avoit bien cru qu'on y en envoyeroit pour des sommes considerables , mais on estoit éloigné de penser qu'elles deussent produire le double de tout ce qu'on s'en estoit pu imaginer. Cela est cause qu'il a falu prolonger de moitié le temps marqué pour la recevoir. On voit par là qu'il estoit temps de faire cette reforme. Elle ne peut qu'estre avantageuse à l'Etat , puis que cette prodigieuse quantité d'argenterie n'y estoit d'aucune utilité. Celuxe ne regne point dans les Pays étrangers , & ils ne s'en trouvent pas mal. Aussi n'est il pas necessaire que pour satisfaire une sotte vanité , des Bourgeois , com-

GALANT. 3

me on en a remarqué à Paris ,
 ayant presque autant de Vais-
 selle , & d'autres Ouvrages
 d'argent , qu'il s'en trouve
 chez de petits Souverains
 Mr de Vin , dont vous con-
 noissez l'heureux talent en
 Poësie , par plusieurs pieces
 que je vous ay envoyées de
 sa façon , & que vous avez
 toutes fort estimées , a fait
 sur ce sujet les Vers que vous
 allez lire.



LE LVXE DETRUIT.

NE te rebuse point , Muse , re-
 prends ta Lyre ,
 Vn miracle nouveau t'excite à le
 chanter ;
 C'est LOUIS qui le fait , cela te doit
 suffire.

4 M E R C U R E

*Ainsi cherche des tons que l'on puisse
goûter ,*

Et d'une metode nouvelle

Ajustant ta voix avec elle ,

*Fais entendre en tous lieux , & re-
dire aux Echos*

Ta reconnoissance & ton Zele ,

Et le plus grand de ses travaux.



*Le Ciel qui le donna pour le bien
de la France ,*

Le promet long-temps à nos vœux ,

*Et sembla ne nous faire attendre sa
naissance ,*

*Que pour nous rendre plus heu-
reux.*

Nostre pieuse violence

*Qui renverse souvent ses Decrets ,
ses desseins ..*

*Comme en dépit de luy l'arracha de
ses mains.*

Dés qu'il parut , quelle allegresse?

*Mais quels transports de joye &
quels ravissemens*

GALANT. 5

*Quand on vit les empressemens
Qu'il eut de s'éloigner de l'indigne
moleſſe ,*

*Qui des Rois d'ordinaire occupe la
jeuneſſe !*

*Bien loin de s'ébloûir du pouvoir
Souverain ,*

*La ſienne fut toujours utilement
active.*

*Noſtre attente & ſon grand deſtin
Eſtoient à ſoutenir , & bien nous
prit enfin*

*Qu'on ne la vit jamais oïſive ;
Car il trouva d'abord trois Monſtres
à dompter ,*

*Mais Monſtres, qui fameux par
plus d'un homicide ,*

*Demandoient des efforts plus grands
que ceux d'Alcide ,*

Et plus qu'un Fils de Jupiter.



*Pour voir couler du ſang le premier
qui s'empreſſe ,*

6 MERCURE

(On le nomme le faux honneur)
 Par de frequens Combats épuisoit
 la Noblesse.

Ses yeux de Basilic inspiroient la
 fureur

A toute la folle jeunesse,
 Et par leur poison délicat
 On voyoit perdre en vain la force
 de l'Etat.

Ce mal d'autant plus incurable
 Qu'à ceux qu'il attaquoit il paroiss-
 soit aimable,

Et qu'il passoit pour glorieux,
 Sembloit le détourner d'en essayer
 la cure,

Et luy dire qu'enfin, tourné comme
 en nature,

Il n'y réussiroit pas mieux

Que la plupart de ses Ayeux.
 Mais dès qu'il s'apperceut qu'elle
 estoit necessaire,

Il l'entreprit, il fit ce qu'ils n'a-
 voient pû faire,

GALANT. 7

*Et d'un seul trait que lance un
fulminant Edit ,
Terrasse le Duel , le dompte , & le
détruit.*

*Par là , plus docile , & plus sage ,
Cette Noblesse apprit à régler son
courage ,*

*Et loin de prodiguer son sang
Pour un mot de travers , pour un
pas , pour un rang ,*

*Ne montra plus de jalousie
Qu'à qui serviroit mieux son Prin-
ce & sa Patrie.*

*Avant cela de son grand Corps
L'Ennemy méprisoit les impuissans
efforts ;*

*Il estoit énervé par sa fiere manie,
Mais mieux instruit du point
d'honneur ,*

*Il n'en connut plus d'autre , &
LOUIS à sa teste*

*Marcha toujours depuis de Conque-
ste en Conquête ,*

A 4

8 M E R C U R E

*Et peut-estre en doit-il quelqu'une
à sa valeur.*



*Ce premier Monstre à bas luy fit
naistre l'envie*

De triompher de l'heresie.

*Ce second, fourbe, adroit, fier, &
seditieux.*

*Par son air carressant, par sa voix
de Syrene,*

*D'abord, quoy qu'en secret, intro-
duit en tous lieux,*

*Les avoit infectez de sa funeste
haleine.*

Les charmes de la nouveauté

Luy donnoient même une beauté

Qui trouva le secret de plaire.

*On crut, en le voyant, n'estre que
curieux,*

Et son poison pris par les yeux,

Passant de la veine à l'artere,

Penetra jusque dans le cœur.

Là prenant de nouvelles forces

GALANT.

9

Dans l'Estat, dans l'Eglise il se ma
des divorces.

D'un jeune ambitieux il servit la
valeur,

Il s'en fit à son tour un puissant
Protecteur,

Et sous le vain nom de Reforme
Qui seduisit quelques Bigots,

Augmenta sa grandeur enorme

Jusqu'au point qu'on crût à propos.

De le laisser par tolerance.

Regner impunement au milieu de
la France

Qu'en arriva-t-il à la fin !

Bientost du faux bonheur il suivit
le destin,

En pouvoit-il avoir un autre

Sous un Prince aussi sage, aussi
grand que le nostre,

Et qui, plein de la foy qu'il tient
de ses ayeux,

Ne voyoit qu'à regret ce Monstre
furieux ?

A 5

10 MERCURE

Grace à la ferveur de son Zèle
Aux pieds de nos Autels tous ses
Sujets unis

Ne connoissent plus d'ennemis
Que les siens & que ceux qu'une
ligue rebelle

Fait à l'Eglise universelle.

Tous à Rome, à leur Roy soumis
Concourent d'une ardeur fidelle
A chasser loin d'icy la revolte &
l'erreur,

Et tous, sans affoiblir la puissance
Royale,

En Enfans dévoüez temoigne leur
bonheur

De se voir sous le joug de la Ponti-
ficale.



Le troisiéme, qui tient des précieux
métaux

Dont il a tiré sa naissance,
La beauté, les attrait, & les fune-
stes maux.

GALANT. H

Qu'en charmant tous les yeux il
souffloit sur la France,

Le Luxe, Enfant de l'Opulence,
Est, on l'a déjà dit, le plus grand
des travaux

De ce Monarque infatigable.

Le Duel n'estoit redoutable

Qu'à la Noblesse seule, & sur le
point d'honneur

On pouvoit esperer de la rendre
traitable.

Le seul libertinage attachoit à
l'erreur.

De son peuple, on l'avouë, une
grande partie.

L'avoit dès la mammelle & sucée,
& suivie :

Mais quelque grand que fust ce
mal,

Le Luxe, comme general,

Estoit bien plus funeste, & peut-
être invincible.

Chacun même en croyoit la deffaitte
impossible,

Et tel qu'un air contagieux
 Qui ne respecte ny lieux
 Ny le bien, ny l'esprit, ny le sexe,
 ny l'âge,
 Il n'épargnoit personne; on le voyoit
 des Grands
 Passer aux plus petits, & les moins
 opulens [lante rage.
 Bruloient du feu secret de sa'bril-
 La-sobre Table qui jadis
 Aidoit à lier davantage
 Et les parens & les amis,
 Ne servoit plus qu'à satisfaire
 La sottise vanité de celui qui traitoit.
 Quoy qu'à ses Convies on fist fort
 bonne chere,
 On y sangeoit moins qu'à leur
 faire
 Voir, & louer de son Buffet,
 Mieux éclairé qu'une chapelle,
 La folle & nombreuse Vaiselle,
 Vaiselle, que sans soin de ses pro-
 pres enfans,

Un Valet, pris expres , tenoit &
claire & nette ,

Et dont , sans la payer , on ne faisoit
l'emplette ,

Que pour s'attirer un encens

Dont on est encor plus avide

Que des perdrix & des faisans

Que l'on y sert en pyramide ;

Kaïsselle qu'aux despens d'un pau-
vre Creancier.

On aimoit mieux enfin garder , sans
en rien faire ,

Que de la vendre & le payer ,

& que , forcé de s'en défaire ,

On pleuroit mesme plus que sa pro-
pre misere.

Dans les riches appartemens

De Versailles , l'objet de ses amuse-
mens ,

LOUIS avoit fait voir la grandeur
de la France.

Le Luxe , la faveur de sa magni-
ficence

14 MERCURE

Devenu plus hardy , redoubloit son
éclat ,

Car il se doutoit bien qu'on le pren-
droit pour elle ,

Et qu'il pourroit du Magistrat
Surprendre , sous son nom , & les
yeux & le zele.

En effet , ainsi pris , & petit à petit
Sans qu'on s'en apperçoive ils s'enfle,
il s'acredite ,

Et les gens de merite
Que son fard orne moins qu'il ne les
enlaidit ,

L'appuyèrent si bien que toute la
substance

Du commerce & de la finance
Reduite & convertie en meubles
precieux ,

Ne servoit qu'à nourrir ce monstre
fastueux..

Quels desordres estoient les nostres?
La destruction des deux autres
Devenoit , luy restant , sterile , car
enfin

GALANT. 15

Son poison enflloit trop , & rendoit
fier & vain.

Pour peu qu'on en eust pris , on avoit
le folie.

De se croire audessus de ce qu'on
estoit né.

De sa prompte fortune oubliant l'in-
famie ,

Le faquin mépriroit l'homme de
qualité ;

Il oloit se flatter que son argenterie
Feroit perdre le souvenir

Du fumier paternel dont on le vit
sortir :

Mais comme il ne pouvoit se donner
sa noblesse ,

Sous des habits pompeux il cachoit
sa bassesse.

De ses meubles dorés il repaisoit ses
yeux ,

S'en faisoit d'illustres Ayeux ,

Et sans rougir des siens , portoit son
insolence

16. MERCURE

Jusqu'à luy confester un rang
 Qu'avec tant de raison luy donne
 sa naissance,
 Et qu'il doit à ce noble sang
 Que depuis si long-temps il verse
 pour la France.
 Telle est la fiere vanité
 Où ce Monstre sçait nous conduire,
 Et dès qu'on s'en l'aïsse seduire,
 On exige par tout avec temerité
 Des honneurs qu'on ne doit qu'à la
 Divinité.
 On s'offence de tout, on ne cede à
 personne,
 Dans tous ses sentimens on veut
 avoir raison,
 Et comme son mortel poison
 En nous fermant les yeux nous in-
 spire & nous donne
 Plus de merite & plus desprit
 Qu'on n'en avoit quand on le
 prit,
 Nous allions bien tost voir renaître
 la furie.

Du Duel & de l'Herésie.

LOUIS pour ses Sujets qui veille
nuit & jour,

En vit d'un seul coup d'œil toute la
conséquence,

Et d'abord, quoy qu'en vain, cher-
cha dans sa prudence

Le moyen d'empescher leur funeste
retour.

A la faveur du Luxe ils reprenoiens
courage, (qu'en testé

Et ce Luxe, en un mot, aussi fier
S'estoit de telle sorte en tous lieux
cimenté,

Que ne pouvant sans risque en
suspendre la rage.

Il se voyoit forcé d'en souffrir le
ravage.

Enfin sa royale Bonté.

Trouva le secret infailible

De vaincre & de détruire un Moni-
stre si terrible.

Versailles, luy dit-elle, est un
lieu tout charmant,

Et vous l'aimez uniquement.
 Il faut, si vous voulez que le mal-
 heur finisse,
 De vos meubles d'argent faire un
 prompt sacrifice.
 L'exemple d'un grand Roy peut tout
 sur ses Sujets,
 Et dès que vous aurez banny de ce
 Palais
 Sa pompeuse magnificence,
 SIRE, vous les verrez tout prests
 A chasser de chez eux le faste &
 l'insolence.
 Sans cela point d'obeissance,
 Et cet exemple seul mieux que tous
 vos Edits
 peut guerir leurs foibles esprits
 De cette ruineuse & sotte extra-
 vagance.
 Quel remede ! Louis qui faisoit son
 plaisir
 De ce lieu qu'esteva, qu'embellit son
 loisir,

Resue quelques momens sur ce triste
remede ;

Enfin il se resout , il cede ,
Et laissant de son cœur échaper un
soupir ;

Ouy , ma Bonté dit-il , vous estes la
maistresse.

Montrez à ces Sujets ingrats &
fastueux

Ce que me conte la tendresse

Que vostre seul conseil me fait
prendre pour eux ,

Et faites leur sçavoir qu'à leurs
besoins propice

Je consens à ce sacrifice.

A ces mots gueridons , tables , mi-
roirs , cheneys ,

Vases , balustres feux , urnes , &
cabinets ,

Furent jettez par la fenestre ,

Et de ses grands appartemens ,

Quel prodige ? on vit disparoistre

Ces precieux ameublemens ,

*Dont l'art ingenieux surpassoit la
matiere.*

*Par là mieux que par des com-
bats*

*Que souvent sans égard au bien de
leurs Etats ,*

*La seule ambition force les Rois de
faire ;*

*Par là , dis-je , en un mot , mieux
que par sa valeur ,*

*LOUIS qui toujours grand , qui
toujours magnanime*

*Fait de nostre bonheur sa premiere
maxime ,*

*Exige , & veut de nous une nou-
velle ardeur.*

*Redoublons donc pour son service
Nostre Zele , nos vœux , nostre fi-
delité ,*

*Et par des cœurs soumis rendons à
sa Bonté*

Sacrifice pour Sacrifice.

Pendant que le Roy travaille d'un costé à faire supprimer le luxe , Mr le premier President s'applique de l'autre à faire executer les volontez de Sa Majesté rouchant le soulagement des Plaideurs. En 1664. les Droits de tous les Gressiers furent reglez , & reduits à peu près à la moitié des émolumens qu'ils recevoient de leurs Charges. Ce Reglement qui fut observé d'abord , demeura bientôt sans aucune force. On n'a pas de peine à retomber dans ce qui accommode , sur tout lors qu'il est question de tirer de plus grands droits. Mr le premier President voyant que les Peuples ne profitoient pas de ce que le Roy avoit réglé en leur fa-

veur , envoya dernièrement querir Mrs les Greffiers , & leur dit que Sa Majesté pretendoit que le Reglement de 1664. touchant ce qu'il leur falloit payer , fust observé avec une entiere exactitude; qu'il puniroit severement ceux qui oseroient y manquer , & qu'il écouteroit tous les premiers Vendredis du mois , les plaintes que les Parties feroient d'eux sur les articles de ce Reglement. On ne peut estre ny plus exact ny plus prompt à rendre la justice , que l'est cet illustre Magistrat. Loin qu'il fasse attendre longtemps les Parties après des Audiences , il envoie dire à celles qu'il sçait en avoir besoin pour la nécessité de leurs affaires , &

que l'on veut traîner en longueur pour les fatiguer , de faire que leurs Avocats se trouve à la Grand' Cham-
bre le jour qu'il leur marque,
& qu'ils auront audience.
Rien ne prouve mieux la
prudence & la justice du
choix du Roy. * Ceux qui
viennent des Provinces éloi-
gnées pour plaider à Paris,
se trouveront par là soulagez
de beaucoup de frais , & à
l'avenir les Plaideurs n'auront
plus tant de sujet de se plain-
dre de leur misere.

Un Officier de l'Armée
que Mr le Maréchal d'Hu-
mieres commandoit en Flan-
dre l'Esté dernier , ayant mar-
qué pour sa propre satisfa-
ction , ce qu'il s'est passé pen-
dant la Campagne , ce qu'il

en a écrit est tombé entre mes mains. Il est succinct, naturel, rien n'y paroît affecté, & l'on n'y voit que des faits sans raisonnemens, & simplement rapportez, Rien n'est plus propre à persuader qu'ils sont véritables. Comme vous n'avez qu'en lambeaux épars dans mes Lettres de l'année dernière, les divers événemens de cette Campagne - là, je croy que vous ne ferez pas fâchée de les voir icy en corps. Il y a mesme plus de lieu d'y ajoûter foy qu'à beaucoup de Nouvelles, que l'on ne donne souvent au Publicque défigurées, pour avoir passé en trop de bouches différentes. Enfin je vous donne ce morceau d'Histoire long - temps après la Campagne,

Campagne , parce que ce qui regarde l'Histoire generale est nouveau dans tous les siecles , quand il ne se trouve point en differens endroits.

Le 25 May 1689. on arriva au Camp de Merbie lez Pote-rie à une demy-lieuë de la Buffiere. L'Assemblée de l'Armée s'y fit sous les ordres de Mr le Maréchal de Humieres. Les deux Bataillons des Gardes Suisses y arriverent de Bavay , estant commandez par Mr Raynol Lieutenant Colonel. La ligne alloit de la droite qui estoit au quartier du Roy dans le Village de Merbie jusqu'à la gauche qui s'estendoit dans le Village de Herquelin vis à-vis du centre de la premiere ligne. On avoit un bois nommé du Fay à la teste regardant vers

Feu. 169.

B

Mons, & derriere la ligne estoit la riviere de la Sambre.

Le 29. on se rendit au Camp de Peronne près de Mons, la droite au dessus de Binche, la gauche à S. Vas sur la Haisne, & derriere la seconde ligne le ruisseau de Binche.

Le 30. on alla à Tresignie, la droite au dessus du Pieton, la gauche par de là Tresignie, & derriere la seconde ligne le ruisseau du Pieton.

Le 5. de Juin Mr de Gournay, Lieutenant General, avec un detachement de deux mille Chevaux alla brusler les Faubourgs de Tirlemont, & estant revenu sans avoir rencontré aucunes troupes des ennemis, il rapporta qu'ils estoient campez à Vvarem sur la Meague, & qu'il avoit vu

leur Camp & entendu leurs trompettes.

Le 7. Mr de Marin commandant un detachement de 3000. Chevaux , alla brusler le Chasteau & le Village de Cusbech près de Bruxelles. Le 9. il revint trouver Mr le Maréchal à Nivelles où l'on mit ce mesme jour une garnison de douze cens hommes de pied & de quinze cens chevaux.

Le 14. le Détachement qui avoit esté envoyé à Nivelles retourna au Camp. Le mesme jour toute l'Armée passa en revue , & fut rangée en bataille à la teste de la ligne par Mr le Maréchal & Mr le Duc du Maine.

Le 20. Mr de Miremont , Capitaine de Grenadiers , battit un parti de Charleroy

vingt-cinq hommes qu'il rencontra à trois quarts de lieuë de cette Place en deça du Pieton. Le Partisan fut blessé & amené à l'Hospital de l'Armée avec deux prisonniers. Il y en eut sept qui resterent sur la place, & les autres se sauverent. Quatre Grenadiers furent blesez dangereusement dans cette rencontre.

Le 22. l'on fit un fourage entre la Sambre & le Pieton. Le reste du fourage estoit à un demy quart de lieuë de la jonction du Pieton & de la Sambre. Les détachemens d'Infanterie furent posez à mille pas de cette jonction sez près de Charleroy. Les Ennemis n'eurent pas plustost veu paroistre nos Troupes qu'ils firent sortir de la place une Infanterie qu'ils

posterent à un moulin sur le Pieton , d'où ils firent couler des détachemens dans les haïes aux environs du moulin. Ils commencerent à tirer de là sur nos Troupes , & aussi tost Mr de S. Gelais , Marechal de Camp de jour , fit filer le long des hayes en deçà du Pieton quelques Carabiniers , qui en repondant aux Ennemis commencerent l'escarmouche du costé du Pieton. Les Ennemis ayant aussi fait filer quelques Fuzeliers à nostre droite en delà de la Sambre , les Nostres en firent jetter quelques uns dans les hayes en deçà de cette mesme Riviere d'où ils firent une autre escharmouche qui ne cessa point pendant tout le fourage , la Sambre & le Pieton toujours entre les Ennemis &

les François. Il y eut peu de gens bleffez de part & d'autre, parce qu'on feroit d'assez loin. La Cavalerie estoit en bataille sur le glacis de la contrescarpe entre la Ville & la basse-Ville, mais elle ne tenta rien. Si les Ennemis eussent voulu se servir de leur Canon, ils auroient pu incommoder nos postes avancez. Le mesme jour, on renvoya à Nivelles un detachment de la brigade des Gardes de six cens hommes & de cent cinquante chevaux sous les ordres de Mr Davejan, Brigadier des Gardes.

Le 25. un detachment de 45. hommes, commandez par un Officier nommé Sturler, du Regiment Suisse de Greder, dont deux Bataillons estoient à Fontaine-Levesque, ayant ren-

contré trente hommes des Ennemis , dans le poste qu'il devoit prendre pour couvrir le fourage , les chargea , & les pourfuivit jusque dans un petit Bois près de Fontaine - Levesque , où étant tombé dans une Embuscade de cent cinquante hommes , il s'en débarassa en faisant un grand feu sur eux , & se voyant sur le point d'estre envelopé , il se retira de haye en haye , en sorte que les Fourageurs étant accourus avec leurs faulx , dissiperent ce Party , dont il y eut dix tuez sur la place. Il en resta six des nostres , & quatre furent blessez.

Le 27. un Party du Regiment de Greder , Allemand , en ayant rencontré un des Ennemis audessus de Senef, le

batit . & en amena treize prisonniers. Six autres furent tuez, & douze qui se fauvoient tomberent dans un party de nos Gardes de Cavalerie qui couvroit le fourage que faisoient nos Troupes. Ce même jour le détachement de Nivel-le revint.

Le 29. l'Armée décampa , & se rendit à Haisne Saint Pierre Saint Paul , la droite à Saint Vas , la gauche auprès de Mariemont , & la Haisne derriere la seconde ligne.

Le 2. de Juillet, il survint un orage violent qui causa de si grandes inondations , que la Haisne estant débordée , une partie de la gauche de la seconde ligne en fut presque submergée. Plusieurs équipages se perdirent avec des chevaux

de Cavaliers , & Mr de Buffe-rolles , Sous Lieutenant de la Colonelle des Gardes Françoises, fut noyé en voulant passer la Riviere pour aller à une Sentinelle en delà. On auroit pû prevenir ce desordre, en éloignant les lignes un peu plus que l'on ne fit de la Riviere, & occupant la hauteur.

Le 22. Mr le Chevalier du Rossel, Lieutenant Colonel du Régiment de Rohan, estant allé apprendre des nouvelles des Ennemis qui décampoient de Therus pour venir à Timeo, se trouva près de l'Abaye de Serre-le moine, & fut découvert de trois escadrons des Ennemis qui vinrent à luy le Mousquet haut. Il fit d'abord trois Troupes de ses cinquante Maîtres, & après avoir essuyé

leurs feux, il les chargea l'épée à la main, en sorte qu'il les renversa & les poursuivit pendant un quart d'heure, après quoy ne jugeant pas à propos de s'engager plus avant, il rallia ses Cavaliers, & fit sa retraite à la veüe de trois Escadrons des Ennemis qui s'estoient ralliez; mais ils n'osèrent l'attaquer, parce que de temps en temps il faisoit volte-face. Il eut un Cornette tué, & il ramena le reste de son monde. L'on a trouvé dans cette action beaucoup de valeur & de conduite.

Le 24 Mr de Villars avec un détachement de cent cinquante Maistres alla reconnoître les Ennemis campez à Ville-Timéon & Melinge; mais aucunes de leurs Troupes ne se pre-

fenterent. Il revint sans faire aucune expedition.

Le 25. l'Armée décampa, & vint sur le ruisseau de Bray, aux Bastes-Estines, la droite au dessus de Bray, la gauche à Hochin, derriere le cembre de la grande Ligne les Basses-Estines, & derriere les deux Lignes le ruisseau de Bray. Le mesme jour un Bataillon de Champagne, un de Guiche, & un de Stoup, joignirent l'Armée, & remplacerent deux Bataillons de Normandie, & un de la Marine Royale, qui avoient quitté depuis quelques jours pour se jeter dans Dinan. Les deux Bataillons de Greder quitterent Binche, & rejoignirent l'Armée.

Le 28. Mr le Maréchal ayant esté averty qu'un Party avoit

enlevé quelques chevaux de la grande Garde, à un Abreuvoir auprès de l'Abbaye de Bonne-esperance , ordonna à Mr de Vatteville de faire monter le Piquet des Dragons à cheval , & de chercher ce Party , ce qui fut executé tres-diligemment. Plusieurs Officiers del'Armée ayant entendu cela , pousserent devant , & ayant apperceu ce Party dans un petit bois près de Bonne-esperance , qui s'en retiroit ils le suivirent. Mr de Vatteville fit investir ce bois par ses Troupes, mais comme il estoit dehors, il fit marcher une partie de ses Dragons au dessus de Binche à la droite , pour aller couper ce party à la teste d'un autre petit bois qui est à un quart de lieuë de Binche,

où les Ennemis qui avoient esté poussez par quelques Volontaires , s'estoient jettez, après s'estre arrestez un peu de temps dans un Verger, & avoir tiré quelques coups sur eux , dont Mr. de Rohan fut blessé au genoüil, un Cornette à l'épaule ; & Mr de Nogaret legerement au bras. Comme toutes les Troupes gaignoient la teste du bois, Mr Courfen, Major des Gardes Suisses aperceut ce Party qui s'avançoit vers une maison à la lisiere du bois, dans un fond, auprès d'un petit ruisseau : mesme il y en avoit quelques uns, qui au lieu d'aller en avant, s'en retournoient sur leurs pas, & ils se feroient sans doute échapper, parce que les Troupes courroient toutes pour gagner

la teste du petit bois; mais heureusement Mr de S. Gelais suivoit les autres avec une troupe, & Mr de Vateville luy fit signe du chapeau qu'il vint à luy avec ceux qu'il conduisoit. Mr de S. Gelais s'estant avancé en mesme temps, fit mettre pied à terre aux Dragons, qui entrerent dans la maison, & trouverent le Commandant, & quelques autres qui demanderent quartier. Le reste du Parry s'estoit répandu dans le bois, mais comme les Dragons qui étoient à la teste y entrerent aussi, on les prit tous à l'afus. Il y en eut quatre de tuez, & on en emmena vingt-neuf. Le parry estoit de cinquante, mais douze ou quinze s'en estoient separez dès le matin, pour mener à Charle-

roy les chevaux qu'ils avoient pris. Ce mesme jour on fit un fourage près de Mons. La teste du fourage estoit à S. Simphorien. Mr le Maréchal y estant venu, apprit qu'il y avoit de l'Infanterie des Ennemis dans une maison sur la hauteur vis-à-vis de la porte de Havre, à la gauche du chemin. Il ordonna à quelques Troupes d'y marcher, pour obliger cette infanterie à se retirer. Quelques volontaires qui estoient auprès de luy & de Monsieur le Duc du Maine, y coururent aussitost, mais dès que les Ennemis les virent approcher de la Maison, ils prirent la fuite. Mr de Ette, Lieutenant aux gardes Suisses, y estant arrivé le premier, parce qu'il n'avoit point suivy le chemin.

& qu'il avoit esté à travers terre, fut salué de quatre coups de fusil, dont le dernier luy pensa brûler le visage, ne s'en estant pas fallu la longueur d'un pied, que le bout de ce fusil ne touchast sa teste. Le coup cependant donna tout dans son chapeau. Mr. de Fitte luy rendit le même salut d'un coup de pistolet qui luy donna au milieu du dos, ce qui ne l'empescha pas de se sauver. Il alla ensuite avec Mr le Comte de Guiche chercher les Ennemis jusque dans leurs barrières, & enfin ils furent obligez de se retirer en essayant un grand feu. Ce Comte eut son cheval blessé à la barrière de la Ville, & Mr de Fitte soupçonnant que quelques-uns des Ennemis estoient demeurez

cachez dans la maison, tira un coup de pistolet bourré avec du linge dans la couverture. Le feu il prit aussi tost. Il le mit aussi à un tas de grain qui estoit auprès, Pendant ce feu, les Ennemis tirèrent inutilement quelques coups de Canon, & plusieurs coups de Mousques de la palissade de la porte d'Aure, Le chapeau de Mr de Fitte fut percé d'un coup de fusil, qu'un Paysan luy tira à la longueur d'une pique, tandis qu'il mettoit le feu à la maison.

Le 31. Mr. de S. Gelais, Maréchal de Camp, partit avec un détachement de mille chevaux & cinq cens Dragons pour aller brusler plusieurs Villages aux environs d'Asche entre Bruxelles & Gand. Le lendemain, premier jour

d'Aoust , estant arrivé à Asche ,
il fut averty que huit mille
Hommes des Ennemis avoient
paru auprès du Bourg de Mer-
chten ce qui le fit marcher de
ce costé-là. Les premiers Esca-
drons ayant rencontré cent
cinquante Gardes du Marquis
de Castanaga, Gouverneur des
Pays bas Espagnols , commen-
cerent aussitost à les charger,
& les Gardes soutinrent deux
décharges avec assez de vi-
gueur , mais ils furent rompus
à la troisième , & on les pour-
suivit jusqu'aux portes de Bru-
xelles. Il y en eut trente à qua-
rante qui resterent sur la place,
& l'on fit dix Prisonniers. On
alla piller le Bourg, où l'on mit
le feu ensuite,

Le mesme jour 1. d'Aoust ,
Mr le Duc de Choiseul partit

avec un détachement de deux mille chevaux pour aller soutenir Mr de S. Gelais. Mr le Duc du Maine l'y voulut accompagner.

Le 17. l'Armée decampa des Basses-Estines pour venir camper à Mierbe ; mais Mr le Maréchal ayant eu avis en chemin que les Ennemis qui estoient campez à Fontaine-l'Evesque avoient passé la Sambre fit passer le mesme jour la mesme riviere à ses Troupes sur trois ponts depuis la Bussiere jusqu'à Mierbe , & fit camper son Armée , la droite à Hanche & la gauche au bois du Fossebeau, la Sambre derrière. Ce mesme jour les Ennemis allerent camper la droite à Marchienne au Pont, & la gauche à Montigny le Tig-

neux. Le lendemain ils se mirent de nouveau en marche, & vinrent camper la droite derriere Marbay, & la gauche à Court.

Le 25. l'Armée décampa de Hantes pour venir à Bossu à une lieuë près du Camp des Ennemis qui estoient sur l'Euse. On trouva leurs Fourageurs soutenus par six ou sept cens hommes de pied, qui occupoient deux Villages, Filen & les Forges, où l'on ne pouvoit aller que par un défilé. On fit un détachement de Dragons, qui ayant mis pied à terre, les chargerent vigoureusement, ce qui les obligea de se retirer en desordre. On les poursuivit si vivement, qu'après un peu de resistance, ils gagnerent les Bois qui

étoient derriere & à costé d'eux. On vit paroistre sur une hauteur cinq Escadrons qui favorisoient leur retraite. Cela fut cause que nos Dragons n'avancerent point ; mais Mr le Marquis de Tilladet, Lieutenant General de jour, fit poster les Escadrons de Villepion. Les Ennemis ayant voulu faire ferme, furent attaquez l'épée à la main. On les renversa, & ils furent poussez jusques à Valcourt. Ils resisterent si peu, que cela fit croire que l'on pouvoit aisément insulter la Place. Mr le Mâréchal de Humieres, donna ordre en mesme temps qu'on fist avancer les Bataillons des Gardes Françoises & Suisses, Champagne, & Greder Allemand, ce qui fut executé; mais il fut im-

possible d'empêcher que les Ennemis ne fussent toujours en pouvoir d'y envoyer des Troupes de leur Camp : cette communication ne pouvant estre coupée. Des que les nostres approcherent de Valcourt, les Ennemis les receurent avec un grand feu de Mousqueterie. On poussa quelques détachemens devant jusqu'à la muraille ; mais comme elle est bonne & flanquée de tours , & que nostre petit Canon ne suffisoit pas pour y faire bresche , on ne put faire autre chose que d'essuyer un grand feu. Le premier Bataillon des Gardes Suisses investit la Ville par la droite , & le second par la gauche , pendant que la brigade de champagne & les quatre Bataillons des Gardes Fran-

goises s'estoient répandus par les autres costez, à la reserve de celuy par où les Ennemis avoient leur communication, qu'il n'estoit pas possible de leur oster. On demeura bientrois heures exposé à tout, le feu des Ennemis, dans l'esperance de pouvoir entrer l'épée à la main par quelque endroit de la Ville; mais Mr le Maréchal ayant été avercy que l'on n'y trouvoit aucun passage, fit abandonner cette entreprise & retirer le canon & les troupes en fort bon ordre dans la plaine, où le canon des Ennemis incommodoit fort les nostres, ayant dressé des batteries qui croisoient sur eux. Nos Troupes montrerent en cette occasion beaucoup de valeur. Les Gardes Françoises

& la brigade de Champagne y perdirent beaucoup. Mr le Bailly Colbert y fut blessé à la teste, s'estant avancé jusqu'à la porte, & mourut peu de jours après de sa blesseure. Quantité d'Officiers & de Soldats de son Regiment & de celuy de Greder Allemand y furent tuez, ainsi que Mrs de Lage Roinville, d'artignac, & Chamillard, Capitaines aux Gardes. Il y eut vingt deux Officiers subalternes, douze Officiers des autres Corps, & environ trois cens Soldats tuez ou blessez. Les deux Bataillons des Gardes Suisses y souffrirent moins, n'ayant eu que trois Officiers & soixante Soldats tuez ou blessez. Mr le Marquis de S. Gelais & Mr du Mets-Tiercelin, Commissaire d'Artillerie,

tilerie , furent emportez d'un coup de canon.

Le 29. Mr le Maréchal ayant eu avis que les Ennemis avoient décampé la nuit pour aller à Gerpines, fit partir l'Armée le lendemain matin par un gros brouillard , pour se rendre à Florennes , où l'on mit la droite ; la gauche fut à Yves. Il fit ce jour-là un si mauvais temps que les équipages ne purent arriver. Ainsi on ne pût décamper de Florennes que le premier jour de Septembre , pour venir à Gerpines, d'où les Ennemis estoient partis il y avoit une heure lors que Mr le Maréchal y arriva. Ce jour-là ils repasserent la Sambre , & camperent à Montigny , sur cette mesme Riviere. Les Nostres mirent leur droite à

Fevrier 1690. C

Acos, leur gauche à Tarchenes
& à Gerpines, le Quartier du
Roy au centre.

Le 5. de Septembre, Mr. le
Maréchal ayant reconnu par
la situation du Camp des En-
nemis qu'il pouvoit les canon-
ner ordonna que toute la pre-
miere Ligne d'Infanterie, com-
posée de la Brigade des Gar-
des, de Champagne, & de
Soissons, partist du Camp avant
minuit, sans bagages & sans
bruit. Ils marcherent à travers
le bois qui est entre Charteroy
& Gerpines, & arriverent le
6. un peu avant le jour à l'en-
droit de la droite, où ils mirent
dix pieces de Canon, dix à la
gauche, & dix au milieu. L'In-
fanterie fut rangée en bataille
le long d'une broussaille, & la
Cavalerie derrière elle dans la

plaine. Nostre Canon se trouva prest à tirer à la petite pointe du jour. Cependant les Ennemis, qui apparemment avoient esté avertis de nostre dessein, avoient disposé du Canon pointé sur les endroits où les Nostres pouvbient mettre le leur, & ils commencerent à les saluer les premiers de leur Artillerie. La nostre leur répondit, & la canonnade dura cinq ou six heures. Mr le Maréchal estant avec Monsieur le Duc du Maine, eut avis que les Ennemis plioient bagage pour se retirer, & il ordonna à Mr de Fitte d'aller reconnoître si ce qu'on luy venoit de dire estoit vray. Mr de Fitte ayant reconnu que c'estoient les équipages d'Artillerie qui s'étoient trouvez directement

sous nostre Canon de la gauche, vint en rendre réponse à Mr le Maréchal, qui ayant esté informé que les Ennemis ne faisoient aucun mouvement, fit retirer en fort bon ordre nostre Canon & nos Troupes. Les Ennemis souffrirent de nostre Canon, & nous ne perdîmes que quelques Soldats des Gardes Françaises, quelques Canonniers, un Capitaine de Charoy, & un homme à Mr le Maréchal.

Le 11. l'Armée vint de Gerpines à son premier Camp de Haines, autrement la Buffiere. Mr de Gournay y resta avec vingt Escadrons.

Le 12. elle passa la Sambre & la Haine, & vint camper à Ville sur Haine.

Le 13. elle vint à Soignies où elle séjourna le 14. & le 15. elle campa sous Enguien, & vint le 16. à Lessine.

Le 18. Mr de Gournay rejoignit l'Armée avec le détachement de vingt Escadrons qu'il avoit à la Buffiere.

Le 30. les ennemis étant venus camper à Enguien, l'Armée de Mr le Maréchal de Humieres alla à Leuse, la droite au moulin de Leuse & la gauche vers ligne à une Chapelle environnée d'une touffe d'arbres.

Le 2, d'Octobre, Mr de Calvo rejoignit l'Armée avec toutes les troupes.

Le 3. les Gardes Françoises avec quatre bataillons de l'Infanterie qu'avoit amenée Mr de Calvo, quitterent l'Armée

pour aller en Allemagne.

Le 4. Mr de Gournay parait avec dix huit Escadrons pour aller camper sur Launeau. Par l'absence des Gardes Françaises on fut obligé de laisser la droite de la garde du General au Regiment de Champagne. Les deux Bataillons des Gardes Suisses ne firent Corps avec aucune Brigade, & garderent toujours le centre de la ligne, faisant leur service en particulier sans estre confondus avec le reste de l'Infanterie en sorte qu'ils conserverent toutes les prerogatives attachées au Regiment des Gardes.

Le 6. Mr d'Artagnan, Major general de l'Armée, alla à celle des Ennemis avec passeport pour regler les Contris-

butions. Le mesme jour l'Armée Ennemie vint camper, la droite à Cambrou, & la gauche à Lens.

Le 7. un de nos partis d'Infanterie & un de Cavalerie se chargerent pour ne s'estre pas reconnus, la Cavalerie n'ayant pas voulu répondre au *qui vive* de l'Infanterie. Le 17. l'Armée decampa de Leuse pour aller à Blaton.

Le 22. Elle vint se cantonner dans les Villages de Kieuvrain, Ancres, Ancreo, Thulut, Montrueux, Bene, Hancin, & Longes. L'Armée des ennemis quitta le Camp de Brugges, & alla à Soignies où elle se separa le 24.

Quoy que le Carnaval ait esté court, les plaisirs n'ont pas laissé d'estre grands, &

jamais on n'a fait paroître plus d'empressement pour se divertir. Monseigneur le Dauphin estant venu au Bal chez S.A. Royale Monsieur, on y compta depuis l'ouverture du Bal jusques à quatre heures du matin huit à dix mille Masques. Monseigneur eut encore le mesme divertissement le dernier Dimanche du Carnaval. Le Lundy il y eut Bal à Versailles chez Mr le Duc du Maine, où toute la Cour se rendit, & le Mardy chez le Roy, où Monseigneur le Dauphin parut sous quatre habits differens. Le mesme Mardy, Monsieur le Duc de Chartres donna le Bal à Mademoiselle au Palais Royal. Il y vint un nombre infiny de Masques qui furent

charmez des manieres de ce
jeune Prince. Ce seroit icy le
lieu de vous en entretenir, mais
je laisse parler Mr Pagot, Valet
de Chambre de Monsieur, qui
a fait les Vers que vous allez
lire.

Jamais dans un cœur bas un
noble sang ne tombe ,

L'Aigle ne produit point la timide
Colombe.

Dès ses plus tendres ans le sang des
demy-Dieux

Montre son origine , prouve ses
Ayeux.

Du Berceau de Pyrrus l'inexorable
Achille

Vit Priam accablé des débris de
sa Ville ,

Et pour un coup d'essay l'invincible
LOUIS

Voit tomber Philisbourg sous la
main de son Fils.

58 M E R C U R E

Philippe , ce Héros qui toujours im-
repide ,

Eut dans tous ses Combats la Vi-
ctoire pour guide ,

Qui s'exposant sans cesse aux plus
affreux hazards

Dans les Champs de Cassel parut
un second Mars ,

Philippe , de LOUIS l'auguste &
digne Frere ,

Voit son Fils soutenir son mesme
caractere.

Ce jeune & sage Prince est son
vivant portrait ,

Il a de ses vertus jusques au moin-
dre trait.

Il a sa fermeté , sa douceur , sa
prudence ,

Sa force , sa valeur , sa bonté sa
clemence ,

Et malgré sa jeunesse on voit dès
aujourd'huy ,

Ce que tout l'Univers doit attendre
de luy.

Il brûle de courir signaler son
 courage,
 A toute heure on l'entend se plain-
 dre de son âge,
 Qui s'opposant encore à ses desirs
 guerriers,
 Remet à d'autres temps l'amas de
 ses Lauriers
 Pour mieux entretenir cette heroi-
 que audace,
 Dans les regles de l'art il fit faire
 une Place,
 Où soumis à ses loix, de genereux
 Soldats
 Donnoient de vains assauts, fai-
 soient de faux Combats,
 Ce plaisir seul pour luy sembloit
 avoir des charmes,
 Son cœur s'applaudissoit dans ces
 feintes allarmes.
 Et toujours assidu parmi les Com-
 battans,
 On le vit mépriser les injures du
 temps.

60 **MERCURE**

Toujours infatigable, & toujours
 dans la peine,
 S'occuper des devoirs d'un sage
 Capitaine,
 Instruire, disposer, & dans le plus
 grand feu
 Soupirer de regret que ce ne fust
 qu'un jeu.
 De ce jeune Héros que devons nous
 attendre ;
 S'il montre tant d'ardeur dans un
 âge si tendre,
 Que ne fera-t-il point quand la
 foudre à la main
 Il ira dans ses Forts attaquer le
 Germain ?
 Heureux, qui le suivant dans sa
 vaste Carrière,
 Se couvrira sous lui d'une noble
 poussière.
 Heureux qui par des Vers avoüera
 d'Apollon,
 Au Temple de l'Honneur portera
 son grand nom.

GALANT. 61

*Plus heureux si mon sang , que je
vouë à sa gloire ,
Peut marquer quelque jour sa pre-
miere Victoire !!*

Les Vers qui suivent sont
du mesme Auteur.



STANCES

A IRIS.

VOUS me voulez en vain por-
ter au mariage ,
Je ne sçaurois y consentir.
Le peu que vous pourriez y trouver
d'avantage
Me pousse à vous en divertir.



Si ma flâme à present a pour vous
quelques charmes ,

62 MERCURE

*Jene les dois qu'au nom d'A-
mant ;
Ce qui vous plaist en moy vous con-
teroit des larmes
Un mois après le Sacrement.*



*Nous brûlons tous les deux d'une
flâme secrète ,
Le nœud v'en peut estre détruit,
Et sous le joug d'hymen l'ardeur la
plus parfaite
Est éteinte dans une nuit.*



*Ces noms toujours si doux d'A-
mant & de Maistresse
S'ensevelissent dans l'oubly
Il n'est plus de soupir , il n'est plus
de tendresse ,
Lors que l'Amant devient Mary.*



*Je fais tout mon bonheur de vous
voir , de vous plaire ,
Nous avez sur moy tout pouvoir.*

Un Epoux, belle Iris, agit tout au contraire,

Ce qu'il veut, il faut le vouloir.



Bien cœur est pénétré, quand mes tendres prières

Obtiennent la moindre faveur;

Mais toutes pour l'Epoux; & même les dernières,

Ont rarement de la douceur.



Vostre amour à présent est libre volontaire,

Tout succède à vostre desir,

Belle Iris, un contrat la rendroit nécessaire,

Le devoir ôte le plaisir.



Laissez donc avancer la juste destinée

Des appas qui m'ont enchanté.

Après deux ou trois ans d'un funeste hymenée.

64 MERCURE

Il faut dire , adieu la beauté,



*Jouïssons des plaisirs que donne le
jeune âge*

*A deux cœurs qui s'entendent
bien.*

*Deux Amans ne devroient songer
au mariage.*

*Que quand leurs feux sont
sans soutien.*

*Toutes les Chansons que je
vous envoie sont toujours
choisies par un des plus habi-
les Musicien que nous ayons,
vous le connoistrez par cel-
le-cy.*

AIR NOUVEAU.

E*n vain , cruelle Iris, j'ay perdu
l'esperance
De vous voir quelque jour favorable
à mes vœux ;*



pe
ter
ur k
aine
: cu
lail
let

n'y dois
nature qui re

64

I

Ioni

Den

7

vous
cho
les
vous
le-

*l'esperance
avoir quelque jour favori-
ble à mes vœux ;*

*Je sens tous les plaisirs d'un amour
 qui commence ,
 Et malgré vostre indifference,
 Je suis content sans estre heureux .*

Il a couru un manuscrit intitulé *Portraits des Generaux d'Armée de l'Empereur*. Il en est tombé une copie entre mes mains, je ne vous répons pas qu'elle soit correcte , parce qu'elle peut n'avoir pas esté prise sur l'original. J'ay crû à propos de retrancher les portraits de Monsieur l'Electeur de Baviere, & de Monsieur le Prince Charles de Lorraine qui sont à la teste. Vostre curiosité pourra se satisfaire d'ailleurs ; mais comme mes Lettres deviennent publiques , je n'y dois rien mettre de cette nature qui regarde de si grands

Princes , ainsi je commence par le troisiéme Portrait.

Le Prince Louis de Bade. est un vray Homme de Guerre ; il en aime le métier , & y met toute son application. Il a beaucoup de courage , voit assez clair dans un combat , actif , vigilant , de l'ordre dans la disposition des Troupes , laborieux , toujours à cheval , & le plus capable de devenir un grand General si la présomption ne le gâtoit pas ; écoutant peu les conseils , & quand il est forcé de les suivre , ce n'est que longtemps après , & jamais sans y avoir changé quelque chose qui puisse persuader qu'ils ne viennent que de luy ; voulant paroître aisé à vivre , mais difficile à tout ce qui n'est pas d'une aveugle

complaisance ; peu juste sur le blâme & sur la louange, & n'en donnant qu'autant qu'on est attaché à luy, on éloigné de ses interets : peu capable de se conduire dans une Cour, Parlant librement, à charge aux Ministres ; enfin il a toutes les qualitez les plus propres pour commander dignement une Armée, & pour ôster l'envie de la luy confier.

Le Comte de Caprara a esté avancé dans les Armées par la protection de Montecuculi son Oncle, & ne pouvant faire fortune que par la guerre, il a montré dans diverses occasions le courage dont a besoin un Soldat de fortune. Du reste, ses conseils sont toujours de ne rien hazarder, & ils sont remplis de cette prudence qui

donne de la crainte à ceux qui par interest , & sans s'apercevoir que c'est la peur qui les inspire , sont toujours persuadez que les parties les plus timides sont les meilleures. Il a l'esprit qu'il faut pour se bien conduire auprès des Ministres , ne leur estre point redoutable , & ne faire jamais d'ombrage à un General. Il s'amuse volontiers à voir piller un Camp , & il prend sa part du divertissement.

Le Comte de Staremberg , Maréchal de Camp de l'Empereur (C'est dans l'Armée comme Maréchal de France) est un homme de beaucoup de courage , & qui a plusieurs qualitez nécessaires pour la guerre. On ne luy donne cependant que la valeur , qualité dangereuse

à un General quand elle est seule. Il est emporté, violent; il n'est guere plus loüé sur la défense de Vienne, que sur sa mauvaise conduite au Siege de Bude qui se fit l'année suivante, & qu'on fut obligé de lever. On n'a pas trouvé que Vienne défendue par quatorze mille hommes des meilleures Troupes de l'Empereur, dût estre aux abois au bout de deux mois de Siege. Il est certain que le Comte de Staremberg avoit peu ménagé la Garnison, l'exposant dans des sorties assez inutiles, & parmi les Allemans, soit que l'envie ou une connoissance plus parfaite les fasse parler, il est moins loüé que chez les autres Nations sur la défense de cette Place.

Le Prince de Salm, Maréchal de Camp, est attaché à l'éducation du Roy de Hongrie. On dit qu'il entend la guerre. Il a assez servy. C'est un digne choix pour rendre ce jeune Prince un grand homme. Il a de la valeur, de l'esprit de la noblesse, de la vertu, & s'il luy inspire toutes ces qualitez, il peut en faire un galant homme. Il est fort attaché à la Maison d'Autriche, & s'il se trouve jamais à la teste des affaires, il ne tiendra pas à luy qu'elle ne soit aussi redoutée dans l'Europe que la France.

Le Comte de Rabata, Maréchal de Camp, & Commissaire general des Armées de l'Empereur, passe pour plus capable de cette dernière Charge que de la première. On luy

attribuë une grande intelligence pour la subsistance d'une Armée, la distribution des quartiers, la discipline, la prevoyance à se bien servir du Pays, & le faire durer longtemps; qualitez bien necessaires dans les Armées Allemandes, qui par leur prodigieux équipage & par l'esprit de pillage qui y est naturellement, ruineront toujours en deux mois les Provinces qui pourroient les faire subsister des années entieres.

Daneuvall, General de la Cavalerie de l'Empereur, est fort capable de cette Charge, & passe avec justice pour un de ses meilleurs Officiers. Il a du courage de l'esprit & plus d'experience que tous les autres.

Le Comte de Palfi, general de Cavalerie, est homme de beaucoup d'esprit. Il n'a veu d'autres guerres que celles de Hongrie. On n'est pas persuadé que ce soit un fort brave homme ; mais comme il est des plus anciennes & des premières familles de Hongrie, il a trouvé moyen de persuader à la Cour de Vienne que l'on devoit en sa personne donner un exemple de bon traitement aux Seigneurs Hongrois, & il a fait plus de chemin dans les dignitez de la Guerre, que ses services & ses actions ne luy permettoient d'esperer,

Caraffa, General de la Cavalerie, s'est fait un merite des ctuautez qu'il a exercées en Hongrie, de l'argent qu'il a tiré de ces malheureux, de
la

la découverte de plusieurs conspirations que l'on dit n'avoir jamais esté formées, qui ont tourné au profit de l'Empereur; & enfin il passe pour un homme tres-capable de bien établir des contributions. Tout le monde convient qu'il a beaucoup d'esprit, & qu'il est prest à rendre de tres grands services; les Affaires de Transilvanie en font foy

Le Comte de Bielke, General de la Cavalerie de l'Empereur & de l'Electeur de Baviere, est homme de beaucoup de courage, capable d'estre un fort bon Officier, & que l'on verra un jour à la teste des Armées de Suede.

Le Comte de Schering, General de l'Armée de l'Empereur & des Troupes de Baviere, n'a

Fev. 1690.

D

pour toutes qualités que beaucoup d'esprit de ménage , toutes les souplesses d'un Courtisan , allant fort bien à ses fins, se servant habilement de tout ce qui peut contribuer à la fortune , trouvant moyen de commander l'Armée de l'Electeur qui ne l'estime point , d'en tirer cinq mille écus de rente malgré luy, de persuader à Sa Majesté Imperiale , que sans luy l'Electeur ne seroit point dans les interets de la Maison d'Autriche , lié d'un commerce assez étroit avec la Comtesse de Kannits , n'allant à la guerre que parce qu'un General d'Armée ne peut se dispenser de s'y trouver quand son Prince y est ; toujours malade , & se servant à la guerre de tout son esprit pour évi-

ter les occasions sans qu'on s'en apperçoive.

Le Prince de Croy, General de l'Artillerie, est homme de beaucoup de valeur.

Le Comte de Taff, Lieutenant general de Cavalerie, est un tres-galant homme, Il a montré du courage dans toutes les occasions & actions où il s'est trouvé; mais il est sans contre-dit moins loüable sur les vertus militaires que sur toutes les autres qui font un honnête hōme, beaucoup d'esprit, d'un tres-bon commerce, beaucoup d'honnesteté, poly, beaucoup de sçavoir & d'étude, plaçant parfaitement bien ce qu'il sçait; enfin homme qui peut estre propre à tout, mais qui preferera toujours les qualitez qui rendent un homme agrea-

ble à celles qui le rendent utile.

Gondola premier Lieutenant general de Cavalerie, & un fort ancien Officier, qui par l'âge & par sa perseverance à ne pas se rebutter de quelques injustices, se trouve dans ce poste la. C'est un homme que l'on aime assez, de ces gens enfin sans vices, sans vivacité & sans ambition, dont le monde peut s'accommoder, hors le Maître qui les employe.

Souches premier Lieutenant general de l'Infanterie, s'est trouvé dans la guerre par les Emplois que son pere a laissez, & paroist mediocre en tout,

Le Comte de Scherfemberg, Lieutenant general de l'infanterie, est un homme de beaucoup de courage, & qui cher-

che fort à voir & à s'introduire.

Le Prince de Neubourg, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, est un bon homme, fort pesant, n'ayant dans les occasions ny crainte ny ardeur, rien aussi au dessus de cela. Il s'attache peu à servir,

Le Prince de Savoye a beaucoup de courage & de bon sens, assez d'étude, cherchant fort à se rendre bon Officier, & tres capable de le devenir un jour? de la gloire & de l'ambition, & tous les sentimens d'un homme d'élevation.

Veterani est un tres brave homme, distingué par une des plus belles actions de la derniere Guerre; peu de politesse, beaucoup de franchise, & en un mot, rien d'Italien que la naissance.

Heusler , Soldat de fortune est un homme de beaucoup de courage ; de l'esprit , actif, qui s'est avancé par beaucoup de bonnes actions , l'air & ses manieres d'un homme de qualité. On dit qu'il paroist embarrassé d'un gros commandement : mais il y a dans ces discours moins de verité que d'envie.

Picolomini est un brave homme , qui paroist entendre bien son métier. Il estoit attaqué injustement sur sa capacité , & un peu sur le courage. Il se comporta fort bien dans la dernière Bataille, Il a beaucoup d'ennemis. Il paroist trop occupé de petites choses , pour estre un jour bien capable des grandes.

Le prince de Commercy a beaucoup de valeur , fort agissant,

trouvant moyen de ne perdre ny grandes ny petites occasions , ayant beaucoup d'envie de s'instruire. Il est à craindre que le trop d'ardeur ne l'empêche d'estre bon Officier.

Rabutin est fort brave homme , honneste ; de la probité , & plus louable par ces endroits là que par sa capacité dans la guerre.

Nigrelli , Esterhazy , Apremont & Vallis, Generaux de Bataille d'infanterie , sont aussi gens de reputation.

Cet Ouvrage n'estant pas de moy , j'ay cru , quoy que je fasse profession de ne chagriner personne , vous le pouvoir donner dans une guerre aussi ouverte que celle-cy , où l'Europe est remplie d'écrits beaucoup plus sanglans contre la

France. Après tout , ce que je vous donne ne peut passer pour une Satire , & il y a beaucoup plus de loüanges que de traits piquans dans ces Portraits. D'ailleurs , on ne doit pas tout-à-fait asséoir son jugement sur celuy d'un Particulier qui dit ce qu'il pense , & qui ne dit pas toujours vray, soit à l'égard du blâme. Il peut estre mal instruit de ceux dont il parle , & avoir naturellement de l'inclination pour les uns , & de l'aversion pour les autres. Quoy qu'il en soit , ces Portraits ne peuvent qu'estre fort agreables estant fort bien écrits , & l'Auteur paroissant un homme d'esprit & de bon sens.

La sainteté du temps où nous sommes rend de saison la Lettre que je vous envoie.

Elle, a esté écrite par un homme fort habile & fort zélé, à une Religieuse sa Belle-sœur, qui luy avoit demandé ses reflexions sur la matiere dont elle traite.



DE L'ETERNITE'.

***V**OUS me demandez, ma chere Sœur, une chose bien au dessus de mes forces, quand vous m'ordonnez de vous parler de l'Eternité, & vous ne pensez peut-estre pas, que cet emploi ne convient guere qu'à une personne consommée dans les matieres Spirituelles, & non pas à un homme dissipé par le commerce des choses du Siecle. C'estoit plustost à moy de vous demander quelques-unes de vos reflexions sur*

D 5

ce grand sujet ; car bien que l'Eternité doive estre pour toutes sortes de personnes un objet continuel de meditation, neanmoins à prendre les choses dans le cours ordinaire, cela est encore plus, ce me semble, de vôtre état que du mien. Mais il faut vous obeïr, puis que vous le voulez, & vous abandonner des pensées sans ordre, & mal digerées. Si vous n'avez de moy que des choses de mauvais goût, vous ne devez, je l'ose dire, ma chere Sœur, vous ne devez vous en prendre qu'à vous mesme il y a un peu de vostre faute de m'avoir engagé à une entreprise où je suis si peu propre, & d'où je ne puis sortir qu'à ma confusion.

En effet, quel moyen de parler dignement de l'Eternité, & ne vaudroit il pas mieux marquer par un silence respectueux, l'étonne-

ment & l'admiration qu'elle nous cause ? N'est-ce pas une temerité évidente de vouloir enfermer dans quelques paroles un temps infini , d'entreprendre de donner une idée parfaite d'une chose où l'esprit se corfond à mesure qu'il tâche de la pénétrer , la révolution d'un grand nombre de siècles ne pouvant la représenter que très foiblement ? Il n'y a que Dieu, cet Estre véritablement éternel , qui sçache bien ce que c'est que l'Eternité , parce qu'il est le seul qui soit avant tous les temps, & qu'il ne finira jamais. L'Homme ne peut atteindre si haut ; la teste tourne à qui veut porter ses pensées dans cette vaste étendue , dans ces espaces immenses de l'Eternité, & l'entendement le plus élevé s'égare & se perd dans cet abîme.

N'entreprenons donc pas de

parler de cette véritable Eternité qui n'a ny commencement ny fin, qui a précédé, & qui surpassera en durée tous les temps qu'on peut imaginer, qui est propre & particulière à Dieu seul, qui n'a jamais esté communiquée à aucune creature, sans mesme excepter les Anges, puis que tout ce qui est créé a un commencement, & n'est par consequent susceptible que de l'Eternité qui doit necessairement suivre ce commencement. C'est de cette dernière Eternité que nous pouvons essayer de dire quelque chose, parce que nous avons esté créés pour elle, & qu'elle doit estre pour nous une source à jamais inépuisable de biens, ou de maux infinis.

Mais que dirons-nous, ma chere Sœur, de cette Eternité terrible dans laquelle nous devons entrer, & où chaque moment nous conduit?

Que dirons nous de cette bien-heureuse ou mal-heureuse Eternité qui doit être la suite des redoutables jugemens de Dieu ? Que dirons-nous enfin de cette Eternité terrible , dans laquelle après plusieurs millions d'années , nous ne serons pas plus avancez qu'au premier iour ? On ne peut revoquer en doute la certitude de l'Eternité , car elle est fondée sur la parole divine.

Allez , maudits , au feu éternel , qui est préparé pour Satan , & pour ses Anges ; Voilà la peine. Venez , les bien-aimez de mon Pere , possédez le Royaume qui vous est préparé depuis la Creation du monde. Le Salut que je donne sera éternel , mes Elûs feront comblez d'une éternelle allegresse , ils seront dans la joye , & dans le ravissement , les dou-

leurs fuiront pour toujours.
Voilà la récompense,

L'Eternité estant ainsi établie, il n'y a rien à quoy on dût penser avec plus d'application & pourtant il n'y a rien à quoy on pense moins. Il semble que presque tous les hommes ayent perdu le sens sur cette matiere ; on fait tout pour le temps, & on ne fait rien, ou fort peu de chose pour l'Eternité. Nous faisons des établissemens dans le monde, comme si nous n'en devions jamais sortir, & nous avons peine à faire quelques actions qui tendent à nous assurer un estat heureux dans l'Eternité. De quelles précautions, de quel regime, de quels remedes n'usons-nous pas, pour prolonger de deux ou trois années une vie traversée par mille inquietudes, sans compter les douleurs aiguës que causent les maladies & les pen-

des biens, & nous ne voulons
 rien faire pour acquérir une vie
 éternellement heureuse ? Hélas !
 nous n'épargnons ny nos travaux,
 ny nos biens pour vivre encore un
 peu de temps, & nous regardons
 à la moindre chose, lors qu'il la
 faut faire, ou qu'il la faut donner
 pour posséder éternellement des
 biens inestimables. Que si l'on croit
 ceux-là sages & prudents qui tâ-
 chent d'éloigner la mort autant
 qu'ils peuvent, ceux qui vivent
 d'une manière à faire connoître
 qu'ils négligent l'Eternité, ne sont-
 ils pas insensés ? On a beau nous
 dire que nous ne sommes que des
 Voyageurs, que des Pelerins sur
 la Terre, que cette Vie n'est qu'un
 instant à l'égard de l'autre ; que
 nous sommes faits pour l'Eternité,
 nous le voyons, nous le sentons, &
 pourtant rien ne nous occupe moins.

que cette pensée qui devroit nous occuper tout entiers. C'est une chose étrange que nous ayons tant d'attachement aux choses qui passent, qui disparoissent à nos yeux & que nous ne soyons pas touchés de ce qui doit durer toujours. Quelle est donc nostre erreur ? Quel est nostre aveuglement ? Nous risquons un temps infini contre un temps qui s'écoule avec une extreme rapidité. Semblables à ceux qui seroient assez fous pour jouer une somme immense contre une chose de vil prix, nous courons avec empressement à des choses de neant, à des choses dont la durée est fort courte, qu'un mesme moment voit naître & mourir, & nous negligons une chose infiniment precieuse, & dont la durée est éternelle. Quoy ! le temps pour lequel nous faisons toutes choses est incertain, il ne durera

peut estre que quelques momens , & nous ne faisons presque rien pour l'Eternité , quoy qu'elle soit infail-
 lible. D'où vient ce dereglement ?
 C'est , ma chere Sœur , que nous n'avons pas une Foy assez vive. Nostre Foy au contraire est languis-
 sante , & nous ne sçavons pas nous élever & suivre les mouvemens de nostre ame , qui nous avertit incessamment , que nous devons aspirer à l'Eternité , que nous devons travailler sans relâche à nous la procurer pleine de bonheur ; car vous sçavez , ma chere Sœur , qu'il n'y a point de milieu entre une Eternité heureuse , & une Eternité malheureuse , qu'il faut necessai-
 rement que nous entrions dans l'une ou dans l'autre ; ce qui estant , le bon sens veut que nous preferions des biens infinis à des maux sans fin & sans mesure.

D'ailleurs, la pensée de l'Eternité porte avec elle cet avantage, qu'elle est d'une merveilleuse consolation dans les disgrâces & dans les souffrances de cette vie, car quand on est fortement appliqué à la contemplation de l'Eternité, on n'est pas à beaucoup près si sensible aux fréquentes traverses & incommoditez qu'il faut essuyer, & l'Ame élevée par cette application ne se trouble pas de cent choses qui sans cela luy causeroient d'étranges allarmes. On a mesme de la joye, & on reprend de nouvelles forces dans les mortifications & dans les austéritez, quand on considère qu'elles rendent doux le chemin de l'Eternité, & qu'elles servent à une vie dont les delices n'auront point de fin.

Que vous estes prudente, ma chere Sœur, d'avoir fait choix de

L'estat où vous estes , qui par sa
 douceur & par son calme est un
 avant-goust de cette bienheureuse
 Eternité , tandis que nous autres
 gens du monde sommes détournés
 par le tumulte & par l'embaras des
 affaires de penser sérieusement à
 l'Eternité ? Vous avez bien témoi-
 gné par ce choix judicieux & chrétien
 que vous connoissez la véritable
 valeur de l'Eternité. Puissiez vous
 ma chere Sœur , obtenir par vos
 prières de celui qui comprend en luy
 seul toute l'Eternité , que ie puisse
 en juger aussi sainement que vous ,
 que ie fasse ce qu'il faut pour ac-
 quérir cette Eternité precieuse , qui
 est le comble des desirs , le but de
 tous les gens de bien , le partage
 & la gloire des Elus. C'est la grace
 que ie vous demande , ou , si vous
 voulez , la recompense de quelques
 heures que j'ay employées à faire

*par vos ordres ce petit discours de
l'Eternité. Je suis vostre, &c.*

Il est arrivé depuis peu à la Rochelles deux Navires revenant de Canada. Ils ont apporté pour deux millions sept cens mille livres de peaux de Castors gras , & pour onze cens mille livres de Loutres , Martres, peaux d'our , Renards Orientaux, & peaux de Bufles, ce qui fait trois millions huit cens mille livres. Il ne s'est point encore veu de retour si extraordinaire, jamais Navire Hollandois , quelque vantez qu'ils soient dans l'Europe, n'ayant rapporté plus d'un million.

On imprime un fort beau Livre touchant l'instruction des Jardins Fruitiers & Potagers. Il est de Mr. de la Quinti-

nye , qui étoit préposé à la culture de tous les Jardins du Roy , tant Fruitiers que potagers , sous les ordres de Mr le Sur-Intendant. Son habileté luy avoit donné une fort grande reputation , & comme il est mort depuis un an , Mr de la Quintinye son Fils , prend soin de l'Impression de ce Livre , Mr Perrault de l'Academie Francoise , lié d'amitié avec toute sa Famille , a fait là-dessus un petit Poëme qui a reçu une approbation generale. Les expressions en sont tres-vives , & s'il a extremement bien réussi en divers autres Ouvrages , on peut dire qu'il s'est surpassé luy - mesme en celui-cy. Vous en jugerez par la lecture.



A MONSIEVR
DE LA QUINTINYE,

SVR SON LIVRE
*De l'Instruction des Jardins
Fruitiers & Potagers.*

IDYLLE.

Pendant que vous chantez les
Heros de la Guerre,
Qui font regner la mort, & désolent la Terre,
Souffrez, Muses, souffrez qu'à
l'ombre du repos
Je chante des Jardins le paisible
Heros;
Par son heureux travail, par ses
soins honorée

De mille nouveaux fruits la Terre
s'est parée,

Et devenant seconde au gré de ses
desirs,

A charmé tous nos sens de mille
doux plaisirs.

Le solide Elément, qui soutient
notre vie,

La Terre se plaignoit de n'être plus
servie

Que par des hommes vils, par de
rustiques mains ?

Elle qui vit jadis les plus grands
des Romains

Au sortir des Combats, de leurs
mains triomphantes

Cultiver avec soin les moindres de
ses Plantes :

Elle n'enfantoit plus dans sa triste
douleur,

Que des Fruits imparfaits sans
force ou sans couleur.

A peine pour garder ses loix & ses
côûumes.

*Donnoit-elle au Printemps les plus
simples legumes ,*

*Et retenant cachez ses precieux
tresors ,*

*Elle ne daignoit plus les produire
au dehors.*

*De son riche Palais , la discrete
Nature*

*Avec joye entendit cet innocent
murmure ,*

*Et pour nostre bonheur promit de
mettre fin*

*Aux sinistres effets d'un si juste
chagrin.*

*Elle avoit dès long temps, du sage
Quintinye.*

*Formé pour les Iardins l'admirable
genie ,*

*Et versé dans son sein les dons
qu'elle départ ,*

*Quand elle veut qu'un homme ex-
celle dans son Art.*

*L'esprit qu'il recent d'elle , ouvert
sur toutes choses ,*

Ne voyoit point d'effets sans en
 chercher les causes ;
 Avec un soin exact il avoit médité
 Tout ce qu'a jamais sçu la docte
 Antiquité ,
 Tout ce qu'a recueilly la longue ex-
 perience ,
 Enfin rien ne manquoit à sa vaste
 science ,
 Que de voir la Nature encore de
 plus près ,
 Et d'en bien penetrer les plus rares
 secrets .
 Un jour que vers le soir pressé de
 lassitude ,
 Et les sens épuisez de travail &
 d'étude ,
 Il se laissa surprendre aux charmes
 du repos ,
 Sur un lit de gazon , qui s'offrit à
 propos ,
 A peine à la faveur du frais, & du
 silence

Février 1690.

E

Souffroit-il du sommeil la douce
violence,

Que d'un vol insensible il se vit
transporté

Dans un vaste Palais d'admirable
beauté, [Nature

L'ouvrage & le séjour de la sage
Dont l'ordre négligé, dont la simple
structure

Avoient plus de grandeur, avoient
plus d'agrémens

Que n'en eut jamais l'Art, ny tous
ses ornemens,

Il voit que de ces lieux l'agissante
Maîtresse

N'y sçauroit endurer la sterile Pa-
resse.

Là dans un réduit sombre, où par
de longs travaux

Avec l'aide du Temps se forgent les
Métaux,

Il observe étonné, que de la mesme



GALANT.



Dont nostre feu mortel fait
fragile ,
Le feu de la Nature , inimitable
Agent ,
Forme comme il luy plaist , de l'or
ou de l'argent.
Dans un Antre voisin il contemple,
il admire
Les principes cachés de tout ce qui
respire ,
Les atomes subtils , dont les corps
sont formés ,
Et les Ressorts vivans , dont ils sont
animés ;
Mais se laissant aller à l'ardeur qui
l'emporte ,
Il passe aux Vegetaux , pour voir
de quelle sorte
Dans son travail secret la Nature
conduit
L'admirable progrès de la Plante
& du Fruit.
Il remarque attentif , que l'ouvrage
commence

Par humecter long-temps la fertile semence ;

Que grossissans toujours elle vient à crever, (lever ;

Pour dégager le germe , & le faire

Que ce germe , au travers de ses fibres menues ,

Offre cent petits trous , comme autant d'âvennës ,

Où les sucs , & les sels reconnus pour amis

Sont dans leur tendre sein uniquement admis.

Il voit que de ces sucs de différente force

L'un se façonne en bois , l'autre devient écorce ,

Et qu'en suivant toujours la forme des conduits ,

Les uns font le feuillage , & les autres les Fruits.

Il s'instruisoit ainsi plein d'une joye extrême ,

Quand parut à ses yeux la Nature
elle-mesme

Avec tous les appas, & tous les
agrémens,

Qu'elle laisse entrevoir aux yeux
de ses amans.

A cultiver son Art flatteuse elle
l'exhorte,

Et pour l'encourager luy parle de la
sorte.

Peut-estre qu'éblouy de l'éclat sans
pareil,

Qui s'épanche en tous lieux du
Globe du Soleil,

Tu penses qu'il n'est rien dans l'en-
ceinte du monde

Qui ne doive son être à sa clarté
seconde.

La Terre dans son sein renferme
d'autres feux,

Non moins forts & puissans, quoy
que moins lumineux,

Dont les sombres chaleurs plus dou-
ces & plus lentes.

*Sont l'amour, le soutien, & la force
des plantes.*

*Ces deux feux differens, en joignant
leur pouvoir ,*

*Font tout croître, & germer, font
tout vivre & mourir.*

*Il est encore un feu vil, abjet.
méprisable ,*

*Né du sale rebut d'une rustique
étable ,*

*Mais qui rempli de suc, & de
sels précieux ,*

*Fait seul plus que la Terre & le
Flambeau des Cieux.*

*Par son heureux secours , joint à
ton industrie ,*

*Tu peux cueillir des fruits au sein
de ta Patrie*

*Plus doux , plus savoureux , plus
fins , plus délicats ,*

*Que ceux où le Soleil dans les plus
beaux Climats*

*Aura pendant le cours de sa longue
carrière ,*

Répandu tous ses feux, & toute sa
lumière.

De l'Art que tu cheris le secrets
souverain

Est de se bien poster, & sur un bon
terrain.

Il faut connoître encor comment
l'Arbre prend vie,

Comment il se nourrit, comment il
fructifie,

Quelle vertu l'anime, & si diver-
sement

A tout, sans se peiner, donne le
mouvement.

Dans l'endroit où le tronc se joint
à la racine,

L'ame fait sa demeure, & prend
son origine.

Lorsque l'Hyver répand sa neige &
ses frimats,

Elle quitte la tige, & descend en
embas,

Où sage elle travaille à pousser de
ses souches,

*De nouveaux rejettons , qui comme
 autant de bouches
 Attirent l'aliment , & forment la
 liqueur ,*

*Qui de l'Arbre au Printemps fait
 toute la vigueur ;*

*Qui ranime en montant son tronc
 & ses branchages ,*

*Et le couronne enfin de fruits & de
 feuillages :*

*Ainsi c'est un abus de ne pas re-
 trancher*

*Ces menas filamens , où l'on n'ose
 toucher :*

*Dès qu'ils ont vu le jour , aussi-
 tost ils perissent ,*

*Et dans terre enfouis se séchent , se
 moisissent ,*

*Infectent ce qui vit. Loin que l'ar-
 bre par eux*

*En repousse des jets plus sains , plus
 vigoureux ,*

*Il en sent devenir ses forces lan-
 guissantes ,*

Et ne prend d'aliment qu'aux raci-
nes naissantes.

Tes Peres peu sçavans se sont
encor trompez.

Dans l'Art dont les rameaux veu-
lent estre coupez.

Quand du milieu de l'Arbre une
branche nouvelle

S'élevoit fierement, grosse, luisante
& belle,

Elle estoit conservée, & charmé de
l'avoir

L'ignorant Jardinier y mettoit son
espoir.

Il faut jeter à bas cette ieune in-
solente,

Qui prend pour se nourrir tout le
suc d'une plante.

Ce suc, dès qu'on la coupe, aussi-
tost rabatu

Aux branches d'alentour partage
sa vertu,

Repare abondamment leurs forces
presque éteintes.

Et grossit tous les fruits dont elles
sont enceintes.

Je ne pourrois nombrer les abus
différens ;

Où de mille façons tombent les igno-
rans. (paroistre ;

Le temps & mes leçons te les feront
Des Arbres cependant travailler à
bien connoître

Tous les tempéramens, & toutes les
humeurs ,

Leurs chagrins , leurs desirs , leur
langage , leurs mœurs ,

Il faut qu'à demy mot un Jardinier
entende

Ce que dans ses besoins un Arbre
luy demande.

Sa tige , ses rameaux , ses feuilles ,
sa couleur.

Luy témoignent assez sa joye , ou sa
douleur.

Si dans ces lieux sacrés j'ay voulu
te conduire ,

*Si moy-mesme, je prens la peine de
t'instruire.*

*Et de te découvrir tant de secrets
divers. (que tu fers.*

Tu dois en rendre grace au Maistre.

Ce Prince est mon amour, c'est-mon-

parfait ouvrage;

Sa bonté, sa valeur, sa force, son

courage,

Et tous mes plus grands dons qu'en

luy j'ay ramassé,

Auroient fait vingt Heros dans les

siècles passés.

J'ay pris le mesme soin de sa Race

immortelle,

Dont j'ay formée les traits sur le mē-

me modèle.

Pour l'honneur de ses iours j'ay dans

tous les talens

Fait naistre en mille endroits des

hommes excellens;

D'éloquens Orateurs, d'ingenieux

Poëtes,

*De ses faits éclatans fidelles inter-
pretes*

*Des Peintres, dont tel est le charme
du pinceau,*

*Des Sculpteurs, dont telle est l'a-
dresse du ciseau,*

*Que j'ay peine moy-mesme en
voyant leur ouvrage*

*A me bien démêler d'avecque mon
image.*

*Je veux que le bel Art qui cause
vous ses soins*

*Leur dispute la palme, & n'excelle
pas moins.*

*Quand suivi de sa Cour, & con-
ronné de gloire*

LOVIS en descendant du char de la
Victoire,

*Viendra se délasser après mille
dangers,*

*Dans les longs promenoirs de ses
riches Vergers,*

*Il faut que de beaux Fruits en tout
temps soient couverts*

De ces Arbres feconds les branches
 toujours vertes ,

Puis qu'en toutes saisons suivi de
 ses Guerriers

Dans le beau champ de Mars il
 cueille des Lauriers.

Ainsi la Quintynie apprend de la
 Nature :

Des utiles jardins l'agréable culture
 De là tant de beaux fruits , de là
 nous sont venus

Tant d' Arbres excellens autrefois
 inconnus ,

On qui ne se plaisoient qu'aux plus
 lointaines Terres.

De là viennent encor ces admira-
 bles Serres ,

Où les Arbres choisis qu'on enferme
 dedans ,

Sous un calme éternel sont toujours
 abondans.

Chez lui, quand l'Aigle de ses
 froides haleines

110 MERCURE

Fixoit le cours des eaux, & durcis-
soit les plaines.

Dans l'enclos souterrain de ces tie-
des retraits

De l'Esté, de l'Automne on trouvoit
tous les fruits,

On trouvoit du Printemps toutes les
fleurs écloses ;

Et l'Hiver au milieu des Fraises &
des Roses,

Auroit cru n'estre plus au nombre
des Saisons,

Si dehors il n'eust vu sa neige &
ses glaçons.

Mais quand au Renouveau la dili-
gente Aurore

Redoroit de nos prez les richesses de

Quand aux jours les plus chauds on
voyoit dans les champs

Roller sous les zephirs les sillons
ondoyans,

Quand sur les costaux le vigon-
reux Automne

Étalait les raisins dont Bacchus se
couronne ,

Quel plaisir fut de voir les jardins
pleins de fruits

Cultivez de sa main, par ses ordres
conduits ;

De voir les grands Vergers du su-
perbe Versailles,

Ses fertiles quarrez, ses fertiles
murailles ,

Où d'un soin sans égal Pomone tous
les ans

Elle-même attachoit ses plus riches
presens :

Là brilloit le teint vif des Pêches
empourprées ,

Icy le riche émail des Prunes dia-
prées :

Là des rouges Pavis le duvet de-
licat ;

Icy, le jaune ambre du roussâtre
Muscat ;

Tous fruits dont l'œil sans cesse
admiroit l'abondance ,

*La beauté, la grosseur, la discrète
ordonnance.*

*Jamais sur leurs rameaux égale-
ment chargés,*

*La main si sagement ne les eust ar-
rangés.*

*Mais c'est peu que nostre âge, il
lustre QVINTYNIÉ.*

*Ait profité des dons de ton rare
genie :*

*C'est peu que desormais la terre où
tu nâquis*

*Tonisse par tes soins de tant de fruits
exquis ,*

*Tu veux avec ta plume agreable &
sçavante*

*Transmettre tes secrets à la race
suiivante ,*

*Et les faisant passer à nos derniers
Neveux ,*

*Rendre tous les climats , & tous les
temps heureux.*

*Je te louë , & du Ciel tu n'eus
tant de lumière ,*

*Que pour en enrichir la Terre toute
entiere,*

Je vous ay promis de vous faire graver les Jettons qui ont esté frapés cette année. Je vous tiens parole, & je vous en envoie une Estampe, mais il y a une circonstance à remarquer, qui est qu'on n'employe presque plus de Devises sur les matieres épuisées, parce qu'elles font souvent tomber dans des redites dont le Public ne laisse pas de s'appercevoir, quoy qu'elles soient en d'autres termes. Ainsi la plupart de ceux qui ont esté choisis pour faire ces Devises, ont résolu de se servir de ce qui sera arrivé de plus considerable & de plus glorieux au Roy dans l'année. Mr de

Santeuil, Chanoine Regulier de S. Victor , dont le merveilleux genie est connu pour tout ce qui regarde les Inscriptions les Himnes , & les Devises , a travaillé cette année pour celles des Jettons du Tresor Royal & de la Ville. Il s'est servi pour celle du Tresor Royal, du mont Olimpe dont les Poëtes ont tant parlé, qui porte sa ceste au dessus des nuëes, & d'où l'on voit des foudres se former plus bas. Jamais le sommet de cette montagne n'est troublé, & c'est pour cela que les Poëtes ont feint qu'on y voyoit encore les cendres des Victimes qu'on y a immolées; & comme sa tranquillité n'est jamais sujette à estre alterée par le moindre vent, quelques ora-



0146222-7

1893

114

San

de S

leu

ce

les

tra

les

Ro

fer

Ro

les

pe

nu

fo

Ja

m

q

or

re

q

la

f

ges qui paroissent au dessous de ce sommet, le Roy a la mesme tranquillité au milieu des Ennemis qui l'environnent. On voit dans le revers du Jetton , pour marquer cette tranquillité , une montagne dont la teste est hors des nuées, & des foudres au dessous, avec ces mots alentour , tirez de Lucain..

Pacem summa tenent.

A l'égard de la Devise de l'Hostel de Ville , le mesme Mr de Santeuil a voulu montrer qu'il n'y a rien de plus glorieux pour le Roy , que de voir un nombre infini de Souverains liguez contre la gloire de ce Monarque , & qui ne peuvent en souffrir l'éclat.

Les Medes estoient ennemis des Parthes. Ces derniers

adoroient le Soleil ; & les Medes pour insulter leurs ennemis tiroient des flèches contre cet Astre , & souvent le dépit de ne le pouvoir atteindre , leur en faisoit décocher dans l'eau , où l'image du Soleil estoit représentée. Mr de Santéuil a pris le corps de sa Devise sur la folie de ces Peuples, qu'il a fait voir dans le revers du Jetton, avec ces mots.

Securus ab alto.

Rien n'est mieux imaginé, ne marque mieux la grandeur du Roy, & ne peut faire voir plus clairement, que les traits que ses Ennemis décochent contre luy , feront aussi peu d'effet que ceux que les Medes dardoient contre le Soleil, & contre son image.

J'ajoutteray icy l'explication

du Ietton des Galeres, dont la Devise a esté faite par Mr Gauthier. C'est un Aiglon qui porte la foudre avec ces mots d'Ovide.

Quò postulat usus;

Ils sont tirez de la Harangue d'Ulisse contre Ajax, où cet adroit Capitaine voulant faire voir aux Grecs de quelle utilité il avoit esté parmy eux, soit pour le Conseil, soit pour l'Expedition, leur disoit, *Mitator quò postulat usus*. Rien ne fait mieux voir la situation de Monsieur le Duc du Maine qui se trouve en estat de servir également sur Terre & sur Mer; sur Terre, comme Colonel general des Suisses; sur Mer, comme General des Galeres. On a representé pour marquer cette grande Charge

un Edit par lequel Elle déclare qu'ayant toujours donné ses soins pour conserver & augmenter les biens de l'Hôtel Dieu, de l'Hôpital General, & de l'Hôpital des Incurables de sa bonne Ville de Paris, Elle avoit dans cette veüe par sa Déclaration du mois d'Aoust 1661. jugé à propos d'excepter ces trois Hôpitaux de la défense generale qui estoit faite par cette Déclaration, à tous les autres Hôpitaux, Communautés Regulieres & Seculieres de son Royaume, de prendre de l'argent à fond perdu, pour constituer des rentes à un denier plus fort qu'à l'ordinaire; mais qu'ayant connu depuis, que cette permission qu'Elle n'avoit réservée à l'Hôtel Dieu, à l'Hôpital General, &

&c à l'Hôpital des Inturables de Paris, que pour leur donner moyen d'augmenter leurs biens, &c par conséquent de multiplier leurs charitez dans la suite, leur devenoit au contraire tellement préjudiciable, que si elle leur estoit plus longtemps continuée, elle pourroit les mettre entièrement hors d'estat, non seulement de payer les arrerages de ces rentes, mais mesme de faire subsister les Malades & les Pauvres dont ils se trouvent chargez par leur établissement, Elle avoit estimé nécessaire de défendre generalement tous les emprunts à fond perdu, tant à ces trois Hopitaux qu'au grand Bureau des pauvres de Paris. Ainsi la volonté du Roy est que malgré l'exception portée par la Dé-

Feu. 1690.

F

122 M E R C U R E
Déclaration du mois d'Aoust
1661. les défenses faites par
cette Déclaration soient ex-
cutées selon leur forme & te-
neur, à l'égard de tous les Hos-
pitaux & Communautéz Re-
gulieres & Seculieres de son
Royaume, & mesme à l'égard
de l'Hostel Dieu de Paris, de
l'Hospital General, de l'Hos-
pital des Enfans trouvez, des
Incurables, & du Grand Bu-
reau, en sorte que les Admini-
strateurs de ces Hospitaux ne
puissent prendre aucun argent
à fond perdu, pour constituer
des rentes viagères, à peine de
le payer, & d'en répondre en
leurs propres & privez noms.
Il est aussi défendu à tous Par-
ticuliers de leur faire aucun
prest de cette nature à peine
de restitution des intersts

qu'ils en auront receus , & de perte de leur deu à l'exception toutefois des dons des sommes qui seront faites à ces Hospitaux par les Particuliers , à la charge de leur en payer les ar-rerages leur vie durant , à raison du denier vingt. Cet Edit fut enregistré au Parlement le 6. de ce mois.

Je demeure d'accord que dans le temps que ces rentes viageres estoient préjudiciables aux Hospitaux , elles étoient utiles à ceux qui n'ayant pas suffisamment de quoy vivre selon leur qualité , ou ne vivant pas assez à leur aise abandonnoient leur fond pour se faire un revenu qui leur pust fournir de quoy subsister plus commodément. S'ils n'ont plus le mesme avantage du

costé des Hospitaux, ils le peuvent trouver du costé de la Tontine, & mesme avec beaucoup plus de seureté, puis qu'il n'y a point de difference de ces rentes à celles qui sont créées par le Roy sur l'Hôtel de Ville, Sa Majesté alienant de ses revenus de la mesme sorte pour les payer. Mais il y a plus que cette seureté à celles qui proviendront de la Tontine, puis qu'outre qu'elles sont à un denier plus considerable au moment de leur creation, il est impossible qu'elles n'augmentent chaque année par la mort des Rentiers de chaque Classe. D'ailleurs, il n'y a personne qui ne se puisse flater, de se voir un jour cent mille livres de rente, sans que pour tous ces divers & grands avan-

tages, il en coûte plus que pour les rentes à fond perdu, dont on a été obligé de supprimer l'usage pour le soulagement des Pauvres des Hôpitaux. Je vous ay marqué dans ma Lettre de Janvier combien cent écus produiroient de revenu selon la différence des Classes. Il me reste à vous dire combien de parties de cent écus il doit y avoir pour chacune de ces Classes.

La première & la seconde depuis un an jusqu'à cinq, & depuis cinq jusqu'à dix, pour ceux qui ne retirent de cent écus que quinze livres de rente au denier vingt, doivent fournir chacune deux millions pour faire cent mille livres de rente, & ces deux millions font six mille six cents soixante

& six parties de cent écus & deux tiers.

La troisiéme & la quatriéme depuis dix ans jusqu'à quinze, & depuis quinze jusqu'à vingt, pour ceux qui retirent de cent écus seize livres treize sols 4. deniers de rente au denier dix-huit, doivent fournir chacune un million huit cens mille livres pour faire cent mille livres de rente, & cette somme fait six mille parties de cent écus.

La cinquiéme & la sixiéme Classe, depuis vingt ans jusqu'à vingt cinq, & depuis vingt-cinq jusqu'à trente pour ceux qui retirent de cent écus dix-huit livres quinze sols de rente au denier seize, doivent fournir chacune un million six cens mille livres

pour faire cent mille livres de rente, & cette somme fait cinq mille trois cent écus & un tiers.

La septième & la huitième Classe, depuis trente ans jusqu'à trente-cinq, & depuis trente-cinq jusqu'à quarante pour ceux qui retirent de cent écus vingt & une livres huit sols six deniers de rente au denier quatorze, doivent fournir chacune un milion quatre cent mille livres pour faire cent mille livres de rentes, & cette somme fait quatre mille six cens soixante & six parties de cent écus & deux tiers.

La neuvième & la dixième Classe, depuis quarante ans jusqu'à quarentecinq, & depuis quarante cinq jusqu'à

cinquante, pour ceux qui reti-
rent de cent écus vingt cinq
livres de rente au denier
quinze, doivent fournir cha-
cune un million deux cens
mille livres pour faire cent
mille livres de rente, & cette
somme fait quatre mille par-
ties de cent écus.

La onzième & la douzième
Classe, depuis cinquante ans
jusqu'à cinquante cinq & de-
puis cinquante cinq jusqu'à
soixante, pour ceux qui reti-
rent de cent écus trente livres
de rente au denier dix doi-
vent produire chacune un mil-
lion pour faire cent mille livres
de rente, & cette somme fait
trois mille trois cens trente-
trois parties de cent écus & un
demy.

La treizième & la quator-

zième Classe , depuis soixante ans jusqu'à soixante & cinq , & depuis soixante & cinq jusqu'à soixante & dix , & au dessus , pour ceux qui retirent de cent écus trente-sept livres dix sols de rente au denier huit , doivent fournir chacune huit cens mille livres de rente , cette somme fait deux mille six cens soixante & six parties de cent écus & deux tiers.

Toutes ces diverses sommes font dix-neuf millions six cens mille livres , dont le Roy paye quatorze cens mille livres de rente , & qui font soixante & cinq mille trois parties de cent écus & un tiers.

Voicy les noms des quatorze anciēns Payeurs des rentes de la Ville, nommez par le Roy pour payer ces Rentes Viageres.

F 3

Le Sr *Robert Perrelle*, pour la
premiere Classe.

Le Sr *Jean Amyot*, pour la
seconde.

Le Sr *Jean le Droit* pour la
troisième.

Le Sr *Simon Bachelier*, pour
la quatrième.

Le Sr *Pierre Tissars*, pour la
cinquième.

Le Sr *Patrice Deseu*, pour la
sixième.

Le Sr *Estienne Deschamps*,
pour le septième.

Le Sr *Michel Routier*, pour
la huitième.

Le Sr *Iean le Boiteux*, pour
la neuvième.

Le Sr *Claude Dunoier*, pour
la dixième.

Le Sr *François Hocart*, pour
la onzième.

Le Sr *Silvain Tessars*, pour
la douzième.

Le Sr *Fredy* pour la treizième.

Le Sr *Rouale*, pour la quatorzième.

Vous remarquerez que les divers intérêts dont je viens de vous parler, réduits ensemble au denier quatorze, font justement la somme de dix neuf millions six cens mille livres.

L'Evêché de Chartres étant d'une fort grande étendue, & ayant une tres-grande quantité de Diocésains, le Roy a cru y devoir nommer un homme, qu'on ne pût douter quine fust tres-propre à prendre soin de ce grand nombre d'Ouailles. C'est cette raison qui l'a porté à choisir dans le petit Seminaire de Saint Sulpice, Mr Godet de Sandé, Abbé d'Igny en Cham-

pagne, & Directeur de la Maison Royale de S. Louis à S. Cir, pour luy faire remplir la place de feu Mr de Vileroy, dernier Eveſque de Chartres. Cet Abbé eſt d'une naiſſance diſtinguée & d'une vie exemplaire.

Le 21. du mois paſſé, Mr l'Archeveſque de Paris fit la ceremonie de la Benediction de Madame Elizabeth d'Abri-court, Abbeſſe des Dames Religieuſes Angloiſes Benedictines de Pontoife, qui fut aſſiſtée dans cette Ceremonie, par Madame la Princeſſe Louiſe Palatine, Abbeſſe de l'Abbaye Royale de Maubuiſſon, & par Madame l'Abbeſſe de Pantemon. Cette Benediction fut faite avec beaucoup de ſolemnité dans l'Egliſe Paroiſſiale de S. Germain en Laye, en

présence de la Reine d'Angleterre , & d'une nombreuse Assemblée. Sa Majesté Britannique fit ensuite l'honneur à la nouvelle Abbessé de la remener au Chasteau dans son Carrosse , après quoy elle traita fort splendidement dans l'appartement de la Duchesse de Povvis, les trois Abbesses , la Sœur Ignatia Fitslames , qui avoit esté menée à cette Cere-
monie par ordre exprés de la Reine , & les autres Religieuses assistantes , Sa Majesté eut la bonté de leur tenir compa-
gnie à table; après quoy elle fit remener la nouvelle Abbessé à Pontoise dans ses Carrosses ; comme elle l'avoit fait amener le jour précédent. Cette Abbessé succede dans le gouvernement de cette Maison à

Madame Anne de Neville ,
Fille du premier Baron d'An-
gleterre , qui mourut le 15.
Decembre dernier dans sa qua-
tre - vingt . quatrième année.
C'estoit une Dame d'une tres-
grande vertu , qui après avoir
demeuré trente-trois ans dans
le Convent des Benedictines
Angloises de Gand , où elle
avoit fait profession , estoit
venuë à Pontoise par l'ordre
de ses Superieures. Elle n'y
avoit pas encore passé une
année entiere , lors qu'elle fut
éleuë Abbessë par les suffrages
de toute la Communauté. Elle
a rempli les devoirs de cette
Charge pendant vingt-deux
ans avec une exactitude en-
tiere à faire observer la Re-
gle , mais en mesme temps
avec une honnesteté qui lui

faisoit gagner tous les cœurs, en sorte que chaque Religieuse la respectoit comme sa Supérieure, & l'aimoit comme sa Mere. Elle avoit une grandeur d'ame qui luy faisoit supporter les Afflictions les plus rudes sans le moindre abattement, & l'on a remarqué d'elle que jamais personne n'est venu luy communiquer ses troubles d'esprit, dans quelque facheuse extrémité qu'il se soit trouvé, qui ne l'ait quittée plein d'une consolation au delà de tout ce qu'il en avoit pu attendre. Ce court éloge ne se pouvoit refuser à une aussi grande vertu que la sienne.

Le grand nombre de Mendians qu'on a vûs depuis peu dans la Ville de Paris, a donc

né lieu à un Arrest du Parlement qui vient d'estre publié. Ce qui feroit voir la misere d'un autre Etat, ne la marque point à Paris, mais bien la grandeur de cette Ville, qui paroist renfermer un monde entier. La débauche y appauvrit les uns, la vanité y ruine les autres; on ne s'y connoist point assez à cause de la multitude. On preste à qui ne peut jamais s'acquiter, & cent choses y rendent malheureux, pendant qu'un grand nombre d'autres y vont faire fortune. La plupart de ceux qui se laissent accabler par la nécessité, sont gens sans cœur, qui se reposent sur les grandes charitez qu'on fait à Paris, & qui se trouvent si bien de mestier de Gueux, qu'ils ne

peuvent plus l'abandonner. Il y auroit de quoy faire plusieurs volumes de l'insolence de ces sortes de Gueux, de ce que plusieurs ont gagné, de leurs débauches secrètes, & de ce que quelques uns ont donné en mariage à leurs Filles. Enfin il y a des Gueux adonnez dans des quartiers, dont d'honnêtes gens pourroient envier la fortune, si leurs biens n'estoient point acquis de la manière du monde la plus basse, & la plus indigne d'une personne de cœur. La Guerre a servy de pretexte à beaucoup de ces lâches Faineans. qui ne gueussoient pas, & comme elle fait quelquefois des misérables, ils ont cru qu'on seroit plus aisément persuadé de leur nécessité dans ce temps-cy que

dans un autre. Leur nombre s'est accru par ce que le hazard a fait , que justement dans le mesme temps , les fonds des Hospitaux ont souffert un peu de diminution. Ainsi les vrais Gueux s'étant trouvez mezlez avec les faux il ne faut pas s'étonner si le nombre en a paru si grand. Le remede y a esté bien tost apporté par le Parlement. Messieurs les Gens du Roy estant entrez le onzième de ce mois , Mr. Talon, Avocat General de Sa Majesté, porta la parole ; & dit avec l'éloquence qui luy est ordinaire ; Qu'on avoit veu depuis quelques mois la mendicité se renouveler à Paris avec plus de licence qu'elle ne s'estoit jamais pratiquée avant l'établissement de l'Hôpital General, que la diminution des revenus

casuels , & la cessation presque entiere des charitez avoient esté la principale cause de ce desordre , parce que l'Hospital manquant de fond pour faire subsister tous les Pauvres qu'on y avoit enfermez , & ne pouvant continuer à faire la dépense d'entretenir un nombre d'Archers suffisant pour arrester les Pauvres qui demandoient l'aumône publiquement ; le nombre s'en estoit accru à l'infiny ; que par là la devotion se trouvoit bannie des Eglises , l'attention que les Fidelles doivent aux Misteres augustes qui s'y celebrent , estant troublée par des importunités continuelles, des plaintes & des murmures qui passoient quelquefois jusqu'aux injures ; qu'il estoit

impossible d'exprimer combien il se commettoit par là de scandales , de crimes , d'abominations à l'entrée, & mesme dans l'interieur des Eglises ; que la hardiesse de demander dans les ruës , estoit mesme accompagnée de menaces , & qu'oultre le libertinage qui regnoit parmy les gens de cette profession, ils se mêloient souvent avec les Voleurs , & que n'y ayant guere de mauvaises actions dont ils ne fussent capables , cette confusion pouvoit avoir des suites facheuses , & produire des accidens funestes si elle étoit tolérée ; que le Roy qui n'est pas moins recommandable par sa piété que par sa sagesse , s'estoit aussitost déterminé de les secourir , & d'empescher leur

chute en leur donnant le moyen de subsister ; que les ordres de Sa Majesté estant exécutez par les soins & l'application infatigable des Magistrats qui sont à la teste de l'administration des Hôpitaux, on n'avoit pas à douter qu'il n'eussent un véritable succès ; que cependant comme le plus grand nombre des Mendians dont on voit Paris accablé , estoit composé de Faineans & de personnes valides de l'un & de l'autre Sexe, qui pouvoient vivre du travail de leurs mains , ces sortes de gens qui se déguisoient & qui feignoient des maladies imaginaires pour s'attirer la compassion, ne pouvoient estre punis trop severement , lors qu'ils continuoient à voler les

aumônes qui auroient dû estre portées aux Hôpitaux pour y nourrir les veritables Pauvres, & qu'ils perseveroient à faire le métier de Gueux; que les Ordonnances vouloient qu'à la troisiéme recidive ils fussent punis de la peine des Galeres, & que pour oster toute excuse à leur paresse, Mr le Prevost des Marchands alloit par ordre du Roy faire ouvrir un Atelier public, où l'on donneroit le moyen de travailler à ceux qui ne trouveroient point ailleurs de l'employ; que les Pauvres invalides originaires de Paris, seroient nourris dans l'Hôpital, & qu'il falloit exhorter les autres de retourner, s'il estoit possible, dans leurs Provinces, & que l'Hospital mesme leur en four-

nist les moyens; qu'après tout, l'Hospital les ayant accueillis, la charité des Administrateurs ne souffriroit pas qu'ils mourussent de faim; que l'on devoit esperer que le bon ordre qui alloit s'y établir, rendroit les aumônes plus abondantes; mais qu'après tout, il estoit d'une necessité indispensable de bannir la mendicité, & pour cela, de renouveler & faire public de nouveau les Reglemens de Police contenus dans les Lettres du Roy, d'Etablissement de l'Hospital General, & dans les Declarations qui avoient esté faites de temps en temps; que quelques justes & salutaires que pussent estre ces Loix, elles n'auroient qu'avec peine une entiere execution, si on ne les

appuyoit par des exemples de severité ; que c'est ce qu'on attendoit de la vigilance du Lieutenant de Police , qui assisté des Officiers du Châtellet , devoit prononcer par jugement en dernier ressort le châtiment qu'imposent les Ordonnances aux gens de cette profession , qui estoient assurément des vagabonds , & qui n'avoient point de domicile certain. Mrs les Gens du Roy requirèrent ensuite qu'il fust ordonné que les Edits , Declarations, Arrests, & Reglemens intervenus contre les Mendians seroient exécutez , & qu'il seroit pourveu au surplus suivant les conclusions par eux prises. Ce faisant , que tous Mendians valides , tant hommes que femmes , qui n'estoient

n'estoient pas natifs de la Ville & Fauxbourgs de Paris , seroient obligez d'en sortir huit jours après la publication qu'on feroit de l'Arrest du Parlement , & de se retirer dans leur Pays sans s'attrouper, si les hommes qui se trouveroient capables de porter les armes, n'aimoient mieux prendre party dans les Troupes du Roy, & qu'après ce temps passé, les Mendians valides seroient arrestez , & ceux qui seroient âgez de seize ans & au dessus, enfermez pour la premiere fois pendant quinze jours , dans les Maisons de l'Hôpital General pour y travailler comme il seroit ordonné par les Directeurs de cet Hôpital , & qu'en cas qu'ils fussent repris mendiant dans la Ville & les Faux-

Fevrier 1690.

G

bourgs de Paris , ils seroient renfermez pendant un mois dans ces mesmes Maisons; que si après en estre sortis pour la seconde fois ; ils estoient re-trouvez mendiant , ils seroient conduits au Chastelet , & condamnez par le Lieutenant General de Police , avec les Officiers du Chastelet , aux peines portées par les Ordonnances; que les Mendians invalides qui n'estoient pas de la Ville , Faux bourgs & Banlieuë de Paris , en sortiroient dans le mesme temps de huitaine , à peine pour la premiere fois qu'on les trouveroit mendiant , d'être enfermez pendant quinze jours dans les Maisons de l'Hôpital General , & pour la seconde , d'estre punis ainsi qu'il appartiendrait, mesme d'y

estre renfermez pendant leur vie, s'il estoit ainsi ordonné par les Directeurs de cet Hôpital : & qu'à l'égard des Mendians valides de la Ville, Fauxbourgs & Banlieuë de Paris, ils seroient obligez d'aller travailler dans les Ateliers qui seroient ouverts par le Prevost des Marchands, & à cet effet, de s'enroler sur le Registre qui seroit tenu en l'Hostel de Ville, sous les peines cy-dessus contre les autres Mendians valides; que les Mendians invalides, & tous ceux qui n'étoient pas en estat de subsister, natifs de la Ville & des Fauxbourgs de Paris, se retireroient par devers les Curez & les commissaires des Pauvres de leur Paroisse, ou au Bureau de l'Hôpital General pour leur

estre pourveu ; que défenses
seroient faites à toutes per-
sonnes, de quelque qualité qu'el-
les pussent estre , de mendier
dans les Eglises & ailleurs , &
à toutes personnes de donner
l'aumône à aucun Mandian , à
peine de quatre livres d'amen-
de payables sans déport ; qu'il
seroit pareillement défendu de
troubler les Archers dans leurs
fonctions, à peine de punition
exemplaire avec ordre à tous
les Officiers de Police, & parti-
culierement aux Commissai-
res & Sergens du Chastelet
de leur donner main forte ,
& d'arrester & faire arrester
ceux qui feroient quelques
violences , ou apporteroient
empeschement aux captures
que les Archers des Pauvres
voudroient faire , & d'en ren-

dre compte sur le champ au Lieutenant de Police, afin que l'on y pourveust. Mrs les Gens du Roy s'estant retirez, & la matiere ayant esté mise en deliberation, le Parlement suivit leurs Conclusions dans l'Arrest qu'il fit publier le lendemain.

Jamais rien ne fut mieux digéré, & ne fit mieux voir le soin que l'on prend des Pauvres. Ils ont mesme un avantage qui est grand & singulier pour des malheureux, qui est celuy de pouvoir choisir leur employ, puisqu'il leur est permis d'aller à la Guerre, & de travailler dans les Ateliers de la Ville, que le Roy a la bonté de faire ouvrir pour les soulager. Ce genereux & tendre Monarque a esté plus loin, & il a trouvé le moyen d'an-

gmenter le fond des Hôpitaux, afin que tous les Pauvres y puissent estre entretenus, quelque grand qu'en soit le nombre.

Mr de la Garouste Gontel, de la Ville de Saint Coré dans le Vicomté de Turenne, connu par ce grand Miroir concave qui est à l'Observatoire, dont il fit present au Roy il y a quelques années, doit produire au premier jour trois Machines d'une invention merveilleuse & d'une fort grande utilité, particulièrement deux.

La premiere est un instrument de Musique, auquel il a donné le nom de *Pandolyre*; parce qu'il renferme tous les divers instrumens qui peuvent entrer dans un Concert. Cette Machine est composée de plu-

sieurs Claveffins rangez les uns sur les autres , qui par leur differente harmonie , imitent si parfaitement le son des Luts , des Thuorbes , des Claveffins , des Violes & des Violons , qu'on en distingue les accords de toutes les parties sans la moindre confusion, Deux Jeux d'Orgues complets , l'un plus grand , placé dans la base de la Machine , l'autre plus petit , posé au plus haut du frontispice , tiennent lieu de Flutes , de Haut-bois , de Trompettes , & d'autres Instrumens , avec cela de particulier , que les Soufflets du plus grand ne paroissent point , & que le plus petit n'en a pas besoin. Ce qu'il y a de plus singulier dans cette Pandolyre , c'est que les Instrumens dont elle est composée :

répondent tous à un seul Clavier d'un Claveffin ordinaire , de sorte qu'il suffit de le savoir toucher , pour faire jouer tous les Instrumens ensemble , & chaque Instrument en particulier. Il n'y a pas jusqu'aux ornemens qui servent de décoration à la Machine , qui ne paroissent animés. Les Termes qui la soutiennent semblent chanter leur partie. Ils font en effet tous les mouvemens des personnes qui chantent. Apollon jouant de sa Lyre , & les neuf Muses y sont représentées avec les differens Instrumens de Musique que la Fable leur attribue. Elles les touchent avec tant de justesse & d'artifice dans le temps seulement que ces Instrumens se font entendre , qu'on diroit que toute

l'harmonie est un effet de l'action qu'on leur voit faire. Enfin rien ne manque de tout ce qui peut contribuer à la magnificence de cette Machine, qui est assurément l'ouvrage le plus ingénieux qu'on ait jamais vu de cette nature.

Les deux autres Machines que le même Auteur nous propose, sont d'un plus grand usage pour le service de l'Etat. L'une est une pièce de mouvement perpétuel, par le moyen duquel il augmente les forces d'une manière si prodigieuse, qu'il n'y a point de poids qu'il n'entraîne & qu'il n'enlève avec beaucoup de facilité. Cependant la Machine est très simple dans sa composition, qui a encore cela de particulier sur toutes

les autres Machines qui ont paru jusques à present , que contre tous les principes , ce semble , de la Statique , sans perdre un moment de temps , on luy multiplie la force à l'infiny , & elle fait autant dans son mouvement retrograde , que dans le mouvement direct.

L'autre Machine est d'un secours tres-considerable pour les dessablemens des Ports de mer. Mr de la Garouste s'engage par le moyen de cette nouvelle Machine à faire deux mille fois plus d'ouvrage en une heure sans multiplier les forces , qu'on n'en fait avec la Machine dont on a accoustumé de se servir. Si le succès répond à ce qu'on écrit & dit de ces trois Machines , comme il n'y

a aucun sujet d'en douter après ce qu'on a déjà vu de Mr de la Garouste, qui n'est point un Charlatan, mais un Gentil-homme d'honneur, qui ne s'est appliqué à ces Ouvrages que pour son plaisir, sans avoir jamais étudié les Mechaniques, on doit avouer que personne n'a plus de genie que luy, puis qu'il a tiré tout ce qu'il a fait de ses propres reflexions.

On a eu avis que le Sr Jean-Baptiste Tavernier, fameux Voyageur, est mort à Moscou au mois de Juillet dernier, âgé de quatre vingt-neuf ans. Il estoit Fils d'un Geographe fort estimé en son temps, & avoit fait six voyages aux Indes par terre, & en estoit revenu une fois par mer. Comme il n'avoit jamais vu la Moscovie, il prit

cette route en retournant aux Indes pour la septième fois. Il prétendoit y recouvrer une cargaison qu'il y avoit envoyée sous la direction du Sr Pierre Tavernier son Neveu, dans laquelle plusieurs personnes de Paris estoient intéressées. Elle montoit à deux cens vingt-deux mille livres d'achat en France, qui devoient avoir produit plus d'un million. Mr Tavernier, au retour de son dernier voyage des Indes, acheta la Baronnie d'Aubonne en Suisse, qu'il vendit il y a trois ans à Mr le Marquis du Quesne, Fils aîné de Mr du Quesne, Lieutenant General des Armées Navales de France. Le Sr Mercier, Commis de Mr Tavernier, est aussi mort aux Indes au mois de Septem-

bre dernier, lors qu'il se pre-
paroit à venir à Hispahan join-
dre son Maistre, qui luy avoit
donné rendez-vous en Perse,
où il luy rapportoit de grands
retours de son Voyage. Mr
Tavernier a fait imprimer une
Relation de ses Voyages que
l'on a trouvée fort curieuse,
& en a donné une au Public
de l'interieur du Serrail, qui a
esté d'autant plus recherchée,
que fort peu d'Auteurs en ont
écrit, parce que l'entrée du
Serrail estant défendue, il est
extrêmement difficile d'en
sçavoir de veritables nouvel-
les.

J'ay à vous apprendre une
autre mort, qui vous fera re-
greter la perte que les Gens
de Lettres ont faite icy depuis
peu de jours. C'est celle du

fameux Mr Miron, dont je ſçay
que la reputation vous eſt con-
nuë. Il avoit eſté Treforier
Extraordinaire des Guerres ,
& il y avoit plus de vingt ans
qu'une facheuſe paralylie luy
faifoit garder le lit. Quantité
de perſonnes de la Cour &
d'un rang tres-diftingué qui
avoient pour luy beaucoup d'eſ-
time, luy rendoient des viſites
fort frequentes pour le plaifir
de jouir de ſa converſation. Il
eſtoit fort éclairé, ſçavoit bien
la langue , & les plus beaux
Ouvrages qu'on ait imprimez
depuis un fort grand nom-
bre d'années , luy ont eſté ap-
portez en manuſcrit , pour en
avoir ſon avis , avant qu'on les
ait donnez au Public. Il en
jugeoit ſainement, & ſa criti-
que eſtant toujours auſſi hon-

reste que judicieuse , les plus indociles y deferoient sans murmure ; & se faisoient un plaisir d'en profiter.

Quoy qu'on tiennne que l'amour est une passion violente qui entraîne en dépit que l'on en ait , & à laquelle il n'est pas possible de résister , l'intérêt ruine souvent les plus belles unions , & fait négliger un état de vie heureux par la seule considération d'augmenter une fortune , qui étant déjà assez établie , ne sçauroit contribuer à nous faire vivre plus tranquillement. Aussi ceux qui ont le foible de luy sacrifier tout , ont presque toujours sujet de s'en repentir , & l'aventure dont je vais vous faire part en est une preuve. Un Cavalier aussi riche que bien

fait, & ayant des manieres engageantes qui luy faisoient faire beaucoup de conquestes, vint un jour chez une Dame, où il rencontra une jeune Demoiselle d'une beauté surprenante, & dont il fut ébloüy. Il la regarda attentivement; luy adressa souvent la parole, & connut par ses réponses que son esprit répondoit aux avantages qu'elle avoit receus de la nature. Il ne put sortir de chez la Dame sans sçavoir qui elle estoit. La Dame ne luy répondit rien autre chose sinon qu'elle estoit sa Parente; qu'elle la consideroit comme un tresor qu'on luy avoit mis entre les mains, & qu'ayant le pouvoir d'en disposer, elle ne s'en deferoit que pour celuy qui s'en rendroit le plus digne;

qu'elle avoit déjà à choisir dans un grand nombre , & qu'elle estoit résolue de ne rien précipiter , afin que son choix fust plus digne d'elle. Le Cavalier qui estoit sensible à la beauté , devint bientôt un des pretendans les plus assidus. Il luy trouvoit un agrément admirable , & les moindres choses qu'elle disoit ou faisoit , avoient un charme pour luy qui augmentoit tous les jours l'amour qu'elle commençoit à luy inspirer. Il proposoit souvent des parties afin de la dérober à ses Rivaux ; & la Dame qui s'appercevoit de cet amour , & qui ne cherchoit qu'à le conduire à une declaration , parce que ce mariage eust accommodé la Belle , en usoit pour luy avec

tant de complaisance, qu'il ne souhaitoit aucune chose qui pust luy estre accordée, sans qu'il n'eust sujet d'estre cōtent. Ceux qui voyoient l'attachement qu'il prenoit pour cette aimable personne, ne doutoient point qu'il ne la dūst épouser, & lors qu'il disoit à ses Amis que la Dame s'estoit contentée de l'assurer qu'elle estoit d'une Maison fort considérable, sans avoir voulu descendre dans le détail de son bien, ils luy répondoient que quand elle en auroit peu, il avoit esté si bien partagé de la fortune, qu'il devoit faire sa gloire d'abandonner un foible interest pour une belle personne qui luy seroit obligée de la vie douce & commode qu'elle meneroit.

en l'épousant. Lors qu'il estoit échauffé par ces raisons , il n'écoutoit plus que son amour, & il faisoit à la Belle les plus tendres protestations que puisse faire un Amant lorsqu'il a le cœur véritablement touché. La Belle qui connoissoit que le party luy estoit avantageux , profitoit de ces momens par tout ce que la bien-seance permettoit qu'elle luy dît de flateur ; & la Dame qui cherchoit de son costé à mettre l'affaire en estat de se conclurre , ménageoit si bien toutes les occasions qu'il luy donnoit de luy parler un peu fortement , qu'enfin elle l'obligea de luy avouer qu'il estoit le plus amoureux de tous les hommes & que son bonheur dépendoit absolu-

ment de la possession de la Belle. Il estoit aisé de le satisfaire ; il ne falloit pour cela que signer un Contrat de mariage , auquel on le pouvoit assurer qu'il n'y auroit nul obstacle à craindre. Comme il témoigna qu'il y estoit résolu , il fut question de luy apprendre plus particulièrement la Maison dont elle estoit. Il convint, quand on la luy eut nommée, qu'on la mettoit entre les meilleures de Normandie , mais il fut frappé en même temps de ce que les Filles de cette Province n'avoient pour tout bien qu'une somme, ordinairement assez mediocre , qu'on leur donnoit en les mariant. La Belle n'avoit ny Pere ny Mere, mais deux Freres seulement , qui jouis-

soient chacun d'une Terre noble ; l'une de dix mille livres de rente , & l'autre de huit. La Dame assura le Cavalier qu'ils aimoient leur Sœur, & qu'elle sçavoit qu'ils en useroient pour elle en honnestes gens. Elle se chargea de leur écrire , & tout ce qu'elle put obtenir de l'un & de l'autre. Ce fut qu'ils luy donneroient vingt mille francs, qui seroient payez argent comptant. Cela refroidit un peu le Cavalier. Cependant il ne voyoit rien de si accompli que la Demoiselle. Sa beauté estoit le moindre de ses avantages. L'esprit, l'humeur, tout charmoit en elle , & malgré son avarice , l'amour l'auroie emporté sur l'intérêt, si dans le mesme temps qu'il

se preparoit à finir l'affaire, on ne fust pas venu luy parler d'une Fille qui n'avoit qu'une naissance commune, mais dont on faisoit monter le bien à quarante mille écus. Il ne pût fermer l'oreille à la proposition. Il l'écoûta, entra dans des pourparlers, & se laissa conduire chez la Demoiselle dont il s'agissoit. Elle n'étoit ny belle ny laide; mais, ce qu'il ne sçavoit pas, & dont il ne prit aucun soin de s'informer, elle estoit d'une humeur imperieuse, bizarre, inégale, & il eust esté fort difficile de la contenter. Le Cavalier qui donna dans cette affaire parce qu'il voyoit du bien, alla plus rarement chez la Belle. Il avoit toujours quel que faux-fuyant pour ne pas

signer si-tost les articles dont on tâchoit de le faire convenir, & le dessein qu'il avoit de se dégager paroissant visible, il apporta de si méchantes raisons pour excuser sa conduite, que Dame s'échapa à dire quelque parole brusque qui luy servit de pretexte pour se retirer. On apprit bien-tost le nouvel engagement où il s'estoit mis, & comme il rompoit de méchante grace, on fut fâché de ne l'avoir pas traité plus fierement. La Belle ne marqua aucun chagrin de cette rupture, & soit qu'elle contraignist ses sentimens, soit qu'en effet elle fust demeurée toujours dans l'indifference, il ne parut aucun changement ny dans son humeur ny dans ses manieres. Le Cavalier se maria peu de jours

après, & elle receut cette nouvelle sans la moindre émotion. Si elle l'eust assez estimé pour s'en fâcher, elle en eust esté pleinement vengée, puis qu'on publia presque aussi-tost qu'il vivoit avec sa Femme dans un desordre à faire pitié. C'estoit un esprit que la raison ne gouvernoit point. Elle se plaignoit sans cesse, abusoit des honnestetez que son Mary employoit pour la gagner, vouloit à toute heure des choses injustes, & ne luy laissoit aucun repos. Jugez s'il eut sujet de se repentir de n'avoir pas épousé la Belle, mais s'il l'eut alors, parce qu'il avoit perdu une personne toute aimable, dont la douceur l'eust rendu heureux, il l'eut beaucoup davantage six mois après, lors qu'il

qu'il la vit heritiere de ses Freres. Ils avoient tous deux employ dans les Troupes. Le Cadet , après avoir essuyé de grandes fatigues, fut pris d'une fièvre qui l'emporta en huit jours; & l'Aîné fut tué presque en mesme temps dans une entreprise , où il avoit esté commandé. La Belle devint par là un party fort riche, & un homme de fort grande qualité qui l'épousa , la mit dans un rang tres-considerable. Le Cavalier, malheureux de plus en plus , ne put songer qu'il n'avoit tenu qu'à luy d'estre en la place de l'heureux Epoux qu'elle avoit choisi , sans tomber dans un chagrin qui ne l'abandonna plus. Sa Femme luy devint encore plus insupportable , & leurs brouilleries

Feu. 1690.

H

allèrent si loin, qu'il fallut enfin venir à la separation. Ainsi il est marié sans avoir de Femme, & les quarante mille écus dont il s'est imprudemment laissé éblouir, luy ont fait perdre dix-huit mille livres de rente.

Je reviens aux Morts, dont l'aventure que je viens de vous conter à interrompu l'article. Celle de Dame Louïse de Montholon est arrivée depuis peu dans sa cinquante-deuxième année. Elle estoit Femme de Messire Denis de la Haye, Seigneur de Vantelet, Ambassadeur pour Sa Majesté à Venise. Vous ne douterez point qu'elle n'eust beaucoup d'esprit, quand je vous auray appris qu'elle entendoit les Langues, & qu'elle

parloit Latin, Grec, Turc, Espagnol & Italien. Mr de la Haye son Mary a esté cydevant Ambassadeur pour le Roy vers le Grand Seigneur, & employé en plusieurs Negotiations d'Etat vers les Princes Etrangers, où il a fait connoistre qu'il succedoit au merite de feu Mr de la Haye Vantelet son Pere, qui a esté tres-long-temps aussi Ambassadeur pour le Roy au Levant.

La Maison de Montholon est tres-ancienne; Elle tire son Origine des Seigneurs de la Chastellenie de Montholon, près d'Authun en Bourgogne, dès l'année 1213. que vivoit Jacques, Seigneur de Montholon, qui fit des fondations en l'Eglise Cathedrale

d'Authun , Guillaume , Seigneur de Montholon , qui vivoit en 1326. estoit Pere de Guillaume de Montholon , que le Pape Clement VI. fit Cardinal , & qui mourut en 1355. estant à Rome. Nicolas , Seigneur de Montholon Frere de ce Cardinal , continua la posterité de cette Maison. Tristan , Seigneur de Montholon , son petit Fils , fut tué à la Bataille d'Azincourt l'an 1415. commandant la Cavalerie. Son Fils , Jean , Seigneur de Montholon , épousa Anne d'Aubusson , Sœur de Pietre d'Aubusson , Cardinal , & Grand Maistre de l'Ordre de Saint Jean de Ierusalem. Vn de leurs Fils , Charles de Montholon , Chevalier de cet Ordre , se signala sous le

Grand Maître d'Aubusson
 son Oncle au Siege de Rhodol
 des en 1480. Estienne de Montholon , son Frere , épousa
 Marie de Ganay , Sœur de
 Jean de Ganay ; Premier President au Parlement de Paris ,
 puis Chancelier de France.
 Ce Mariage donna la naissance à Nicolas de Montholon , Avocat General au Parlement de Bourgogne , le
 premier de cette Maison qui
 embrassa la profession de la
 Robe par le conseil de son
 Oncle le Chancelier de Ganay. Il fut Pere de François
 de Montholon , Seigneur
 d'Aubervilliers près de Paris ,
 Avocat General , puis President au Mortier au Parlement
 de Paris , & Garde des Sceaux
 de France & de Bretagne ,

decedé en 1543. qui épousa Marie Boudet, Niece de Michel Boudet, Evêque & Duc de Langres, Pair de France. Leur Fils fut François de Montholon II. du nom, Seigneur d'Aubervilliers, aussi Garde des Sceaux de France; mort en 1591. Il se maria en 1551. avec Geneviève Chartier, de l'ancienne famille des Chartier, Seigneur d'Alainville, issuë des anciens Fondateurs de la Maison & College de Boisy à Paris, laquelle Famille des Chartier a donné un Evêque de Paris, plusieurs Conseillers au Parlement, & l'illustre Alain Chartier, si renommé pour les Ouvrages considérables qu'il a mis au jour. Du mariage de François de Mon-

tholon , second du nom , &
de Geneviève Chartier nâ-
quit Jean de Montholon, Sei-
gneur d'Aubervilliers , Con-
seiller d'Etat , qui épousa
Louise Colin , Fille de Re-
mond Colin , Conseiller au
Parlement. Jean de Montho-
lon fut Pere de François de
Motholon , Seigneur d'Au-
bervilliers , Doyen des Avo-
cats du Parlement de Paris,
où il a paru avec une estime
toute particulier. Il épousa
Marie Lanier , Fille unique
de René Lanier , Avocat Ge-
neral au Grand Conseil , dont
sont venus Charles Fran-
çois de Montholon , Seigneur
d'Aubervilliers , à present
Conseillers au Grand Conseil,
qui a épousé la Fille de feu
Mr de la Guillaumie , Gressier

du Conseil , Louise de Montholon qui vient de mourir, femme de Mr de la Haye de Vantelet , & d'autres Enfans qui ont pris le party de l'Eglise.

Il y a eu diverses branches Cadettes de cette Maison. Celle de Perrousseaux descend de Ierôme de Montholon, Seigneur de Perrousseaux, Conseiller au Parlement, Frere puîné de François de Montholon. Il l. du nom. Mrs de Montholon, l'un Auditeur des Comptes , & l'autre Conseiller au Chastelet de Paris , sont de cette branche. Il y a eu une autre branche de cette famille en Bourgogne , descendue de Guillaume de Montholon , Avocat-Generai au Parlement de

Bourgogne, Frere puisné de François de Montholon I. du nom. Il en est venu divers Présidens au Mortier au Parlement de Bourgogne, & un Ambassadeur en Suisse.

Cette Maison de Montholon, qui porte *d'azur au mouton paissant d'or, surmonté de trois roses de mesme mises en chef*, est alliée à celles de Silly, de la Rocheguyon, Longueil-de-Maisons, Brulart-de-Sillery, Mesgrigny de Vandœuvre, Molé de Champlatreux, de Mouchy d'Hoquincourt, Segnier, le Picart, Chassebras du Breau & de Cramailles, Tronçon, le Coigneux, le Maître de Bellejame, de Bragelogne, Baillet de Vaugrenon, Alligres, Palluau, de Florette, & autres. Etc.

H

donné diverses personnes signalées dans l'Eglise. Jean de Montholon , Docteur de Sorbonne , estoit Secrétaire d'Estat du Duc de Bourgogne en 1383 , Pierre de Montholon , Chanoine d'Authun , y fit des fondations considérables en 1422. Jean de Montholon , celebre Docteur , qui a donné divers Ouvrages , a esté Religieux en l'Abbaye de Saint Victor à Paris en 1521. Pierre de Montholon , Seigneur d'Aubervilliers , Docteur de Sorbonne , l'un des Professeurs en Theologie de cette Maison. Chanoine de Laon , Principal de la Maison & College de Boissy à Paris , mort en 1596. fut un des principaux Bienfaiteurs de l'Eglise de Notre - Dame d'Aubervilliers.

où François de Montholon,
Conseiller d'Estat son Frere, a
étably les Peres de l'Oratoire.

Vous demeurerez d'accord
que la France a fait une perte
considerable en perdant un
homme qui luy faisoit hon-
neur, & qui estoit tout mer-
veilleux en son Art. C'est
l'illustre Monsieur le Brun,
premier Peintre du Roy, Di-
recteur des Manufactures
Royales, des Meubles de la
Couronne aux Gobelins, Di-
recteur, Chancelier, & Rec-
teur de l'Academie Royale
de Peinture & de Sculpture,
& Prince de l'Academie de
Saint Luc à Rome. Il faut
que le merite qu'il avoit dans
son Art ait esté d'une grande
étendue, & bien generale-
ment reconnu, pour avoir

esté élevé, quoy qu'Etranger & absent, à la premiere dignité d'honneur chez une Nation, où l'on a excellé dans les Arts pendant plusieurs siècles, avant que l'on travaillast en France à les perfectionner, & qui par cette raison n'avoit jamais esté persuadée, que l'on pust trouver ailleurs d'aussi grands hommes pour les Arts, qu'on en a veu de tout temps chez elle, ce qui l'a toujours rendûe jalouse de cette gloire. Aussi le Roy dit à Monsieur le Brun, lors qu'il apprit qu'il avoit esté élu Prince de l'Academie des Peintres Romains, *Que ce choix chez une Nation, qui jusque-là n'avoit pas cru qu'on pust trouver un homme parfait pour les Arts chez*

*Les autres Nations. & qui s'estoit
 toujours fait un honneur de pos-
 seder seule cet avantage, mar-
 quoit bien la grandeur de son
 merite, & qu'il estoit generale-
 ment reconnu. Mais le regne
 du Roy devant estre tout
 merveilleux, & ce Monarque
 estant né pour faire fleurir
 dans son Royaume les Armes
 les Lettres & les Arts, nous
 pouvons dire que le Ciel a-
 voit fait naistre des genies
 propres à exceller dans toutes
 ces choses, & que Sa Majesté
 par l'accueil qu'elle fait à
 ceux qui ont du merite dans
 leur profession, & par ses li-
 beralitez, leur a inspiré le
 desir, & donné les moyens
 de se rendre remarquables
 chacun dans le party qu'il
 a pris.*

Mr le Brun , dont le Pere estoit Sculpteur , naquit environ vers le milieu de l'année 1618. & l'on assure qu'on luy voyoit en naissant des dispositions à devenir ce que nous l'avons veu depuis ce temps-là , puis que dès l'âge de trois ans , estant sans lumiere auprès du feu , il entouroit des charbons , & dessinait sur l'âtre & contre la cheminée , à la lueur de ce feu. Il est peut estre le seul au monde qui ait donné de si bonne heure des marques de la profession qu'il devoit choisir. Il est difficile qu'on ne s'y distingue pas quand on y est ainsi porté par la nature. Rien ne coûte , & tout ce que l'on fait a une maniere aisée , parce que l'on

ne force point son naturel. Aussi Monsieur le Brun estoit . il l'homme du monde à qui les desseins coûtoient le moins , & tout le monde convient qu'il a excellé pour la correction , ce qui le mettoit au dessus de plusieurs Peintres , dont les Ouvrages seront immortels , quoy qu'ils ne soient pas tout à fait corrects. A l'âge de quatorze ans Monsieur le Brun fit le Portrait de son Pere , qui passe encore aujourd'huy pour un tres-beau Portrait. Fen Monsieur Vanet estoit alors le Peintre de France le plus estimé. C'est luy qui a peint la voûte de la Chapelle de Saint Germain en Laye. Il avoit pension de Sa Majesté , & estoit logé aux Galeries du Louvre.

Ceux qui souhaitoient se distinguer dans l'Art de peindre , crurent qu'ils ne pouvoient mieux faire que de l'apprendre de celuy qui passoit alors pour le plus habile ; de sorte que Mr Mignard, Mr Bourdon, Mr Tetelin, Mr le Brun, & plusieurs autres qui sont presque tous devenus de grands hommes dans cet Art , ont demeuré chez Mr Veuet. Mr le Brun se distinguant par dessus les autres, feu Monsieur le Chancelier Segulier le voulut avoir. Il le fit travailler , & luy donna d'assez grosses pensions , pour le faire distinguer des autres Peintres qui avoient alors quelque réputation. Il l'envoya ensuite à Rome , où il l'entretint pendant quelques années. La fa-

cilité qu'il avoit à deffiner; & la correction de ses Ouvrages surprirent ce qu'il y avoit alors de plus fameux Peintres, & Sculpteurs en Italie. Il vit tout ce qu'on pouvoit y voir de beau d'Antique & de Moderne, & acheva de se former le goût merveilleux qu'il a fait paroître depuis. On peut connoître par là que la France doit la meilleure partie de ce grand homme à Mr le Chancelier Seguier, Mr le Brun en a toujours marqué beaucoup de reconnoissance, & il la fit éclater après sa mort par un Service qui fut fait aux Peres de l'Oratoire pour le repos de son Ame, & par un superbe Mausolée qui y fut élevé sur ses desseins & sous sa

conduite , auquel toute l'Academie de Peinture & de Sculpture contribua. Monsieur le Brun estant de retour de Rome parut avec une grande distinction , au dessus de tous les Peintres qui estoient alors dans quelque sorte d'estime à Paris , & feu Monsieur le premier President de Believre , qui ne consideroit que le vray merite , luy en trouva beaucoup , & contribua à le faire connoistre , Madame du Plessis Beliere , Mere de Madame la Maréchale de Crequy , dont l'esprit & les genereuses manieres sont connues , voulut aussi faire valoir son merite ; il avoit aussi fait le Portrait de cette Dame ; qui passe pour un Chef-d'œuvre. Feu Mr Fouquet le

vit, & voulut que Mr le Brun travaillast au sien, à quoy il réussit merveilleusement. Il fit ensuite seize ou dix sept Tableaux pour Madame du Plessis Beliere, dont, il y en avoit plusieurs qui representoient des misteres de la Passion, & les autres la Vie des Peres du Desert. Ces Ouvrages firent grand bruit, Monsieur Fouquet en parla à Mr le Cardinal Mazarin, qui eut envie d'en voir quelques-uns. Monsieur le Brun emprunta de Madame du Plessis-Beliere, le Tableau qui representoit Nostre-Seigneur au Jardin des Olives, pour le montrer à Monsieur le Cardinal. Son Eminence le fit attacher à la ruelle de son lit, & le trouva si beau, qu'Elle dit à

Mr le Brun qu'Elle estoit persuadée que Madame du Plessis-Beliere voudroit bien le luy laisser , & se contenter d'une copie qu'il pourroit faire pour elle. Comme Mr le Cardinal Mazarin se connoissoit parfaitement en peinture, qu'il avoit veu tous les plus beaux Tableaux d'Italie; & qu'il en avoit fait venir beaucoup en France, on ne douta point que Mr le Brun estant estimé par un si habile Connoisseur, ne fust un des plus grands Peintres du monde : de sorte que le bruit de sa réputation s'estant répandu partout, on en parla non seulement dans toute la France, mais aussi dans la pluspart des Pays Etrangers. La Paix ayant commencé à regner dans le

Royaume après le mariage du Roy , ce Prince voulut faire fleurir les beaux Arts , & ce fut alors que Mr le Brun fut étably aux Gobelins avec toutes les Charges dont je vous ay parlé au commencement de cet article. On ne le doit pas regarder en cette occasion comme Peintre seulement. Il avoit un genie vaste & propre à tout ; il estoit inventif ; il sçavoit beaucoup ; les Histoires & les mœurs de tous les Peuples luy estoient connus & son goust estant general aussi - bien que son sçavoir ; il failloit en une heure de temps de la besogne à un nombre infiny de differens Ouvriers. Il donnoit des desseins à tous les Sculpteurs du Roy , tous les Orfèvres en,

recevoient de luy. Ces Candélabres, ces Tercheres, ces Lustres, & ces grands Bassins ornez de bas-reliefs qui representoient l'Histoire du Roy, n'estoient que sur ses desseins, & sur les modelles qu'il en faisoit faire. Il donnoit en un mesme temps des desseins pour peindre des appartemens entiers; & si l'Histoire luy estoit connue, il entendoit parfaitement bien l'Allegorie. Pendant que tant d'Ouvriers travailloient sous ses desseins, il y en avoit une infinité qui n'estoient occupez que par ceux qu'il avoit donnez pour des Tapisseries; il a fait ceux de la Bataille & du triomphe de Constantin, ceux de l'Histoire du Roy, & de celle d'A-

Alexandre, des Maisons Royales, des Saisons, & des Elements, & plusieurs autres. Enfin l'on peut dire qu'il faisoit tous les jours remuer des milliers de bras, & que son genie estoit universel. Le Roy qui faisoit fleurir les beaux Arts, non seulement pour la gloire de son Royaume, mais par la parfaite connoissance qu'il en a, & le goust qu'il y prenoit, donna à Mr le Brun à Fontainebleau près de deux heures tous les jours, pour luy voir peindre son grand Tableau de la Famille de Darius, sur lequel on a fait une des cinq pieces de tapisserie de son histoire d'Alexandre. Ce Tableau se voit aujourd'huy dans le grand appartement

du Roy à Versailles. La reputation de Mr le Brun augmentant de jour en jour, tant en France que parmy les Etrangers, le Roy luy envoya son Portrait entouré de Diamans, dont il y en a d'un fort grand prix, & luy donna peu de temps après des Lettres de Noblesse, & des Armes, qui sont un Soleil en champ d'argent, & une Fleur de Lys en champ d'azur, avec un timbre de face. Il estoit considéré de tout ce que l'Europe a de Souverains qui aiment les beaux Arts, & particulièrement de Mr le Grand Duc de Florence, qui avoit pour luy une estime qui alloit en quelque sorte jusqu'à l'amitié, ce Prince luy ayant demandé son Portrait, & ayant

com

commerce avec luy. Rien ne prouve mieux le grand merite de Mr le Brun dans son Art, puis que les Italiens qui ont la pluspart des Ouvrages des grands Hommes, & qui dès le berceau apprennent à les connoître, ne sçauroient estre éblouis là dessus, & que les Grands Ducs peuvent l'estre moins que d'autres, puis que de tout temps ils ont ramassé soigneusement ce que les Arts ont produit de plus beau, pour en remplir leurs Galeries. & leurs Cabinets. Quoy que le merite de Mr le Brun fust connu en France, & qu'il frapast trop la Cœur pour n'y estre pas connu dans toute son étendue, il est certain que le Roy, comme le Prince du monde le plus équitable, & le Connoisseur le plus parfait, est celuy

Fevrier 1690.

I

qui luy a toujours fait le plus d'honnestetez , & rendu davantage de justice ; & ce qu'il y a d'admirable , c'est qu'on a toujours remarqué que s'estoit sans entestement , & sans se laisser prévenir , puis que le Prince rendoit raison de son jugement , & ne parloit souvent qu'après avoir ouï le sentiment de tous ceux de la Cour qui se piquent d'estre Connoisseurs. S'il y a eu dans tous les siècles d'aussi grands Peintres que Mr le Brun , on doit demeurer d'accord qu'il n'y en a point eu de plus corrects , & qu'il n'y en a jamais eu un si généralement capable de toutes choses , comme je vous ay fait voir par tous les différens Ouvrages qu'il a conduits en mesme temps, Quoy que je vous

en aye nommé beaucoup, j'ay oublié de vous parler de ces grands & superbes Cabinets qui se faisoient aux Gobelins, sur ses desseins & sous sa conduite. Il sembloit que tous les Arts y eussent mis chacun leur morceau. On en a vû beaucoup dans la Galerie des Thuilleries, & entre autres le Cabinet d'*Apollon*, car tous ces Cabinets ont leur nom, & sont historiez. Enfin Mr le Brun estoit si universel, que tous les Arts travailloient sous luy, & qu'il donnoit jusques aux desseins de Serrurerie. J'en puis rendre témoignage, puis que j'ay vû regarder par de tres-habiles Etrangers des Serrures & des Verroux de portes & de fenestres de Versailles, & de la Galerie d'A-

pollon au Louvre , comme des chef d'œuvres dont ils ne pouvoient se lasser d'admirer la beauté. Le Roy luy dit quelque temps avant la mort.

Que quelque parfaits que fussent ses Tableaux , il estoit fâché qu'il luy en deust coûter la vie pour en augmenter le prix. C'est ce qu'on a veu dans tous les siècles. Tous les grands hommes , soit dans les Sciences , dans la Guerre ou dans les Arts , sont toujours plus estimez après leur mort , parce que ceux qui marchent, ou croient marcher sur leurs traces leur portent moins d'envie , & qu'à mesure que les années s'avancent, on voit cesser les cabales qui se faisoient pour affoiblir leur reputation. Le Roy & les plus grands Seigneurs de la Cour

ont souvent envoyé sçavoir de ses nouvelles pendant sa maladie, Mr de Louvois luy a aussi souvent envoyé les plus fameux Medecins, Monsieur le Prince qui l'estimoit particulièrement, luy a fait l'honneur de luy rendre visite, ainsi que plusieurs Seigneurs du premier rang. Le Roy a souvent parlé de luy après sa mort, & en a marqué beaucoup de regret. Son esprit ne le faisoit pas moins estimer que ses Ouvrages, & qui voudra y faire une serieuse reflexion, connoistra que chacun ne réussit dans son Art qu'autant qu'il a d'esprit, mesme dans les Arts les plus materiels, & qui semblent ne demander que des doigts. Ce n'est pas que le contraire ne se rencontre quel-

quefois, mais c'est rarement. On ne s'étonnera pas si Mr le Bruna esté un des premiers Peintres du monde pour bien exprimer les passions. Jamais personne n'a mieux connu l'homme, ny mieux découvert par son visage à quelles passions il estoit sujet. Aussi a-t-il fait un Traité des Passions composées, & un autre de la Phisionomie, par lequel il prouve que chaque homme a du rapport avec quelque animal. Il a dessiné pour servir à cet Ouvrage, plusieurs testes sans ombres sur lesquelles sont peintes toutes les passions auxquelles on voit les hommes portez, & l'on en remarque plusieurs dans une mesme teste les hommes pouvant estre susceptibles de plus d'une passion.

GALANT.



Cet Ouvrage n'a esté ny gravé
ny imprimé ; il seroit à souhaiter
ter qu'on en fist part au Public.
Je finis, en vous disant que Mr
le Brun a rendu à Dieu & aux
Pauvres, une partie de ce qu'il
avoit acquis par ses travaux,
puis qu'il a fondé dans la Cha-
pelle qu'il a fait faire à Saint
Nicolas du Chardonneret, où
il est inhumé, deux Messes
qu'on doit dire tous les jours
à perpetuité. Il a aussi laissé un
fond Pour marier tous les ans
trois pauvres Filles. Les grands
fonds qu'il a fallu pour cela,
marquent que le sçavoir est
récompensé en France. Il a
donné à Mr le Brun son Ne-
veu, Auditeur des Comptes,
& son unique heritier après la
mort de sa femme, parce qu'il
ya entre eux un don mutuel,

le Portrait du Roy enrichy de
Diamans dont je vous ay parlé,
à condition qu'il ne sera ja-
mais vendu , ny par luy , ny
par ses heritiers , à moins d'u-
ne tres pressante necessité ; au-
quel cas avant que d'estre ex-
posé en vente , le gros Dia-
mant en fera pris , & donné à
l'Eglise de S. Nicolas du Char-
donnerex , pour estre mis au
Soleil , ou la Sainte Hostie est
enfermée. Je desirois vous par-
ler icy de tous les Ouvrages
qu'il a faits pour les Particu-
liers, mais la place me man-
quant, je les reserve pour le
mois prochain. J'y ajoûteray
une Liste de tous ceux que l'on
a gravez , ainsi que de ceux
auxquels on travaille, & je croy
que cette Liste vous fera un
grand plaisir , & à vos Amis,

puis qu'il me paroist un grand
 empressement dans le Public
 pour acheter de ces Estampes,
 & une grande curiosité d'ap-
 prendre où l'on peut voir tous
 les Ouvrages de cet homme
 merveilleux. Je vous envoie
 des Vers qu'un de ses Amis a
 faits sur sa mort.

A L A M E M O I R E
 immortelle de l'Illustre Mr
 le Brun, ennobly par le Roy,
 & inhumé dans l'admirable
 Chapelle qu'il s'est faite en
 l'Eglise de S. Nicolas du
 Chardonneret, la Paroisse.

E P I T A P H E.

LE Brun, qui par son Art illum-
 stra la Nature,
 Et de LOUIS LE GRAND éter-
 nisant les faits,

*Traça pour les Heros , des modèles
parfaits ,
S'est immortalisé par cette Sepul-
ture.*



*L' Antiquité n'eust rien d'égal à son
genie ,
Et la Posterité respectera ce lieu ,
Où sa cendre n'attend que de la
main de Dieu ,
Le glorieux éclat d'une plus noble
vie.*

Le Roy a nommé Mr Mi-
gnard pour remplir toutes les
Charges & dignitez qu'avoit
feu Mr le Brun. Quand la quan-
tité de beaux Ouvrages qu'il a
faits , & la délicatesse de son
Pinceau ne parleroient pas
pour luy, & que son merite ne
feroit pas generalement recon-
nu, le don que le Roy luy

vient de faire suffiroit pour empêcher d'en douter, puis que le discernement de ce Prince, égale la justice qu'il rend tous-jours au merite.

Comme on reçoit un si grand nombre de Conseillers tous les ans, que ma Lettre seroit toute remplie des Articles de cette nature, si je vous en faisois part, je n'ay pas accoutumé de vous en entretenir. Cependant les circonstances de la réception du Fils de Mr de Turmeny, Tresorier general de l'Extraordinaire des Guerres, m'obligent à vous parler aujourd'huy de ce qui s'y est passé; mais je dois vous dire auparavant que Mr de Turmeny étant dans une estime generale, & ses services étant agreables au Roy, Sa Majesté luy a ac-

cordé non seulement la dispense d'âge pour Mr son Fils, parce qu'il n'a que vingt-deux ans, mais encore la permission d'entrer dans la premiere Charge vacante, sans attendre l'ordre de la consignation. Cette reception s'est faite à l'ordinaire, toutes les Chambres assemblées, & Mr le Meunier qui estoit son Rapporteur, dit à la Cour, après qu'il eut répondu avec toute la justesse & toute l'érudition possible à toutes les différentes questions qui luy furent faites, *Que quelque habileté qu'il fist paroître, on luy en trouveroit bien plus si l'on vouloit approfondir d'avantage ce qu'il savoit; qu'il en pouvoit rendre un seul témoignage, & qu'il ne l'avoit pas épargné en l'examinant.* La Chambre étant levée, Mr le

premier President marqua qu'il estoit tres-satisfait de ses réponses. On ne peut rien ajouter à son approbation, puis qu'il ne la prodigue jamais, & qu'il ne la donne qu'au vray merite.

Le 31. du mois passé on fit dans l'Eglise de Saint Sulpice de Nogent le Roy, un Service tres-solemnel, pour le repos de l'ame de feu Monsieur l'Evesque de Chartres. On avoit apporté tous les soins possibles à dresser un Manfolée, qui répondist au zele de ceux qui donnoient cette marque de la veneration qu'ils conservent pour la memoire de ce pieux & sage Prelat. On l'avoit élevé dans le Chœur, & il estoit convenable à cette lugubre Ceremooie. Mr Bouchet, ancien Curé de cette

Eglise, qui est du Diocèse de Chartres, fit son Oraison Funèbre, sur ces paroles de Saint Paul en la seconde Epître à Timothée, *Ministerium tuum imple*, & fit connoître que feu Mr. l'Evêque de Chartres avoit toujours soutenu dignement son caractère, & rempli parfaitement les obligations de sa Charge, tant envers Dieu, qu'envers le Prochain. Envers Dieu par sa piété. Envers le prochain par sa charité; & envers soy-mesme; par le grand soin qu'il avoit eu de son salut. Après avoir mis dans son jour d'une manière vive & éloquente sa profonde humilité; sa modestie singulière; son aversion pour les louanges; sa compassion envers les Pauvres qu'il regardoit comme ses Enfants; sa tendresse pour les Cûrez de

son Diocèse qu'il consideroit comme ses Freres; son affection pour les Domestiques dont il prenoit un soin tout particulier dās leurs maladies, jusqu'à les visiter, consoler, & encourager à souffrir dans la veuë de la Passion du Sauveur du monde, fournissant liberalement à tous leurs besoins, tant pour le corps que pour l'ame, il fit remarquer que ce Prelat avoit fondé des lieux de pieté, où sa memoire feroit toujours conservée, sçavoir le Convent des Peres Cordeliers de Magny & le Seminaire de Beaulieu. Ce Seminaire est une charmante Solitude à demy-lieuë de Chartres, où les Prestres de la Mission, toujours zelez pour sanctifier les ames, s'occupent journellement à louer Dieu, à

instruire les Ordinans, à former des Ecclesiastiques à la pieté, & à faire faire des retraites à ceux à qui Dieu inspire le mépris du monde & l'amour des choses celestes. Il toucha encore quelques endroits de la vie de ce Prelat, & s'étendit sur les importants services que ses Aneestres avoient rendus à l'Etat, & sur les belles Charges qu'ils avoient remplies dans l'Eglise & à la Cour, avec une inviolable fidelité pour leur legitime Souverain. Il n'oublia pas l'éloge de feu Mr de Villeroy, qui mesloit parmy ses titres les plus glorieux, celuy d'avoir esté Gouverneur de Sa Majesté, & qui après s'estre veu plusieurs fois Lieutenant General de ses Armées en Italie, Franche-Comté

& Lorraine, fut honoré du bâton de Maréchal de France, qui est le plus grand honneur où puisse aspirer un homme d'épée. Il parla aussi de Mr l'Archevesque de Lyon, qui en qualité de Gouverneur du Lyonnais, Forest, & Beaujolois maintient l'autorité du Roy dans ces trois Provinces par sa prudence, par sa vigilance & par son zele. Enfin revenant à feu Mr l'Evesque de Chartres, pour mieux rassembler le mérite de ces trois illustres Freres, il dit encore de luy que par son exactitude, & par ses manieres, toujours engageantes & pleines d'honnesteté, il avoit sceu trouver le secret de se faire aimer de Dieu & des hommes.

L'Enigme du dernier mois avoit esté faite sur *les Lunettes*,

& ceux qui ont trouvé ce mot,
sont Mrs. Le Bouchet , ancien
Curé de Nogent le Roy; le Pe-
re Guilbant de l'Oratoire de
Saumur; Grousteau ; V.D.S.N.
de Blois; le Chevalier du Tillet;
le Chevalier de Surgis & son
aimable Chevaliere du Cloistre
S. benoist en Irlande; Auvry
ruë des Noyers; J. Moriencourt;
Croüin; Des Jardins de S. De-
nis en France; Baurin l'Aîné;
Bourdeau de chez Mr Bernard
le Solitaire du Mans; le Com-
mandeur de la Table Ronde du
cul de sac S. Thomas du Lou-
vre; le vigoureux Chevalier
de la ruë de la Marche: le Con-
trollleur des Epitaphes de la ruë
de la Harpe: l'heureux Belle-
couche: de Laleu & Jambon:
l'Adonis Parisien, gardien du
Paradis des curiositez; l'Amant

timide d'Ancenis : l'Entrepre-
nant de blois : l'Indolent de la
ruë S. bon , amant de la belle
Menestriere : le Juge de la nou-
velle Academie près la Place
Royale : le berger de Monpin-
çon près Livarot : l'Illustre So-
cieté du *Lignarium* de Navar-
re , le P... de la ruë de Har-
lay : l'Amant de la Belle char-
mante de la ruë S. Jaques de la
Boucherie : l'Avocat de la
Gerbe , ou le Colosse de la ruë
des Marmoufets : & s'ay toujours
froid de S. Lo Mesdemoiselles
de Dreneve , & S. Gilles de
Rennes : de la Rollandier , &
des Champs neufs & Nantes :
Nené de la ruë de l'homme
armé , des Peans ruë des petits
Augustins : la Muse des Poëtes
du Marais à l'enseigne des
quatre Fils de la ruë du mesme

nom : la Belle Blonde de la
 Spheredela ruë de la Harpe :
 la charmante Hebert de la ruë
 de Berry : l'adorable Philis du
 Paradisterrestred'E... d'Aix:
 la Tourterelle de la ruë des
 Moineaux : l'Innocence re-
 connue de la ruë Maçon : &
 la Monineamoureuse de l'Es-
 piegle ressuscité.

Je vous envoie une Enigme
 nouvelle, Elle est courte, &
 on'en fera pour estre pas plus
 aisée à deviner. Le nom de
 l'Auteur est une autre Enigme.
 C'est l'Abbé sans Abaye, quoy
 que pourtant il porte le nom
 d'une des plus fameuses qu'il
 y ait en France.

E N I G M E.

DANS le monde je fais du
bruit,

Mon corps est porté par ma Mere,
Cependant je porte mon Pere,
Quoy qu'il soit grand & moy petit.

Nos Vaisseaux font toujours
des prises considerables sur les
Ennemis, & le dernier dont ils
se sont emparez portoit qua-
tre mille mousquets. & quatre
mille Sabres à Londres, il
estoit chargé & lesté de Sal-
pêtre. On n'avoit pas cru
avant l'ouverture de la Guer-
re, que la France dût re-
sister sur mer à deux Pui-
sances, dont chacune sans au-
cun secours de l'autre s'ima-
ginoit luy pouvoir donner la

loy sur cet élément. Cependant de la manière que les choses ont tourné, il semble qu'il suffit des seuls Armateurs de S. Malo pour les desoler toutes deux, Ces Armateurs font tant de prises considérables, & ils les font si souvent que le grand nombre m'empesche de vous en parler. Enfin il ne s'est point passé de mois qu'ils n'en aient fait douze ou quinze. Ils auront quarante Bastimens la Campagne prochaine, & si la Guerre continue, la Ville de S. Malo deviendra la plus celebre, & la plus riche du monde. Tout y abonde, à present, & loin que la France soit privée de mille choses par cette Guerre, comme l'avoient cru ses Ennemis, il se

trouve au contraire qu'elle en est plus remplie qu'auparavant, & que rien ne luy manque.

Cet article de mer me fait souvenir de ce qui est arrivé depuis peu dans le Port de Rotterdam. Un Vaisseau Marchand Hollandois y estant entré la nuit, le Capitaine d'un Yack Anglois qui estoit depuis quelque temps dans le mesme Port, envoya le lendemain matin dire au Pilote du Vaisseau Marchand de venir parler à luy. Le Pilote satisfit à ses ordres, & le Capitaine luy demanda pourquoy il estoit entré dans le Port sans le saluer. Le Pilote s'excusa en disant qu'estant entré de nuit, il ne l'avoit pas aperceu, ce qui n'empes-

cha point le Capitaine de le faire mettre aux fers. Le Commandant du Vaisseau Marchand voyant que son Pilote ne revenoit point , y envoya un Officier pour en sçavoir la raison. L'Officier fut mis aux fers comme le Pilote. Le Commandant s'ennuyant de n'avoir aucune nouvelle de l'un n'y de l'autre , y alla luy même , & fut traité avec la même rigueur. Les Marchands inquiets de ce qui pouvoit les arrester tous , deputerent deux d'entre eux pour l'aller apprendre , & ils furent aussi mis aux fers. Le bruit de ce traitement se repandit , & les interessez joints à d'autres Marchands de Rotterdam , porterent leurs plaintes aux Magistrats, qui leur donnerent main forte

forte pour retirer ceux qu'on avoit traitez avec tant d'indignité. On peut juger par là de quelle maniere le Prince d'Orange en useroit pour les Hollandois , s'il s'établissoit en Angleterre avec un pouvoir arbitraire , comme on connoist qu'il l'a resolu, par le moyen des Troupes étrangères qu'il pretend y faire venir de toutes parts , outre celles qui y sont déjà. Il est bon que les Anglois commencent à estre punis de leur révolte, & que par les traitemens qu'ils recevront de leur nouveau Maistre, ils apprenent à aimer leur Roy legitime, lors qu'estant mieux éclairez, ils seront rentrez dans leur devoir , ou que ce Monarque les aura forcez de s'y soumettre. Ceux

Fev. 1690.

K

qui s'estoient le plus declarez contre luy , témoignent enfin qu'ils le regretent , & le Parlement , quoy que remply de Creatures du Prince d'Orange , & choisies par luy , avoit resolu de proposer un Bill , pour empescher , conformément aux Loix de l'Etat , qu'il n'entraist davantage de Troupes étrangères dans le Royaume. Ce Prince en ayant esté averty , crut y devoir apporter un prompt remede , & songea d'abord à casser le Parlement , selon qu'on a accoutumé de le pratiquer , en rompant la Verge dans l'Assemblée , ce qui marque qu'il est dissous. L'affaire estoit delicate & dangereuse , & ceux qui avoient manqué à leur veritable Souverain , pou-

voient ne garder pas de respect pour le phantôme d'un Roy. S'il n'osa casser le Parlement, il n'osa aussi l'ajourner; parce qu'alors on enfile toutes les affaires commencées, pour les reprendre à la prochaine séance. Il trouva donc à propos de le proroger, parce que toutes les affaires qui ne sont pas consommées sont mises au néant, & qu'il faut les remettre de nouveau sur le tapis, comme si on n'en avoit point encore parlé, & il estoit bien-aise de gagner du temps pour empêcher qu'on ne prît connoissance du maniement des deniers publics, de l'estat des Armées de Terre & de Mer, des malversations commises par les Officiers, dont quelques-uns avoient esté arrestez.

par l'ordre des Communes. Il ne vouloit pas aussi qu'on rendist justice aux Marchands qui se plaignent des vexations qui leur a été faites par des Capitaines de Vaisseaux. Voila ce qui l'a obligé de proroger le Parlement , au lieu de l'ajourner. Cette prorogation a commencé à faire ouvrir les yeux. Elle a fait du bruit , on a murmuré , le Conseil de Ville s'est assemblé , & a voulu faire des remontrances. Le Prince d'Orange a cabalé à son ordinaire. Il a fait prier les uns , il a menacé les autres , & a si bien fait , que l'affaire ayant esté remise à la pluralité des suffrages , sa cabale l'a emporté de quelques voix seulement. C'estoit une satisfaction pour le temps present , mais ce n'en

estoit pas une pour l'avenir ; au contraire ce procedé faisoit voir que le Parlement remettroit tous ses griefs sur le tapis aussi-tost qu'il seroit rassemblé. C'est ce qui a fait prendre au Prince d'Orange la resolution de le casser ; mais pour empescher que cela ne fust une espece de sedition, il a attendu que la pluspart des Deputez fussent retournés chez eux. S'il a sujet de se plaindre de ses propres creatures, & de ceux mesme qui ont conspiré avec luy contre leur legitime Souverain ; il faut qu'ils ayent de grands sujets de plaintes contre luy, sur ce qu'ils voyent toutes leurs loix violées , & qu'il en use avec un pouvoir arbitraire , & tyrannique. Il dit contre ceux qui ne cher-

K. 3.

chent que le bien Public, & qui commencent à faire reflexion fur ses violences, qu'ils font Amis du Roy Jacques, & il perfecutera toujours sous ce pretexte tous ceux qui voudront travailler au bien de l'Etat. Comme il continuera de faire entrer des Troupes étrangères dans le Royaume, il espere par ce moyen se trouver en estat de faire élire des Deputez à son gré, & quand ils ne voudroient pas suivre ses volontez ; il est assuré de se faire obeir en faisant agir la force. Ainsi voilà la Nation subjuguée & le pouvoir arbitraire étably, à moins qu'ayant commencé à ouvrir les yeux, elle ne travaille promptement & violemment, à détourner le coup qui menace la liberté.

d'une ruine entiere. On ne peut nier en examinant toutes ces choses , que le Prince d'Orange ne soit un habile Politique ; mais on n'en sçauroit convenir sans tomber d'accord en mesme temps , que les Anglois sont de mal-habiles gens s'ils le laissent faire. C'est ce que le temps nous apprendra. Toute l'Europe parle à present du Voyage que ce Prince publie qu'il va faire en Irlande, & ceux qui pretendent avoir le plus de lumieres, sont persuadez , qu'il ne fera point ce pas, ce qui seroit abandonner le certain pour l'incertain. Quoy qu'il en soit , s'il ne fait pas ce Voyage , l'Irlande est entierement perduë pour luy , & s'il le fait, il risque de perdre l'Angleterre , & oste à ses Alliez

l'esperance qu'ils avoient qu'il enverroient de grosses Armées en Flandres, & qu'il débarquerait sur nos Costes. C'est ce qu'il est bien éloigné de faire, & il y a tout sujet de croire, qu'il ne pense & ne pensera qu'à s'affermir, & qu'il a trompé ses Allies. On peut dire qu'ils se sont laissé prendre volontairement pour dupes, puis qu'en bonne politique & en gens bien éclairés, ils n'ont jamais dû croire qu'il dût penser à autre chose qu'à se maintenir dans le pouvoir Souverain, ayant surtout à faire à une Nation aussi inconstante que les Anglois, & aussi difficile à gouverner. Ceux qui croient avoir pénétré les secrets du Prince d'Orange, publient que son dessein est de repasser

la Mer, pour obliger la Ville d'Amsterdam à renoncer en sa faveur aux droits qu'elle soutient avec plus de fermeté que les autres Villes des Etats, en s'opposant à l'autorité d'un homme, dont toute la vie n'est qu'une suite d'usurpations, & qui a gouverné en Hollande avec un pouvoir aussi arbitraire que dans les Etats, où les Rois ont l'autorité la plus absolue, quoy qu'il ne fust qu'un Sujet à gages des Provinces Unies, dont il devoit prendre les loix qu'il leur a données. Il doit apprehender s'il ose attenter sur la liberté de la Ville d'Amsterdam, & se souvenir que le Prince d'Orange son Père a échoué devant cette Place-là. C'est une Ville sage qui connoist ses

droits, qui ſçait ſes intereſts, qui les maintient, & qui a ſouvent empêché la Hollande de ſ'embarrasſer dans des guerres, qui auroient achevé de ruiner ſon commerce. Qu'elle ſeroit preſentement florissante ſans l'ambition de ce Prince qui l'a perdue, en l'engageant à ſe gouverner d'une manière entièrement contraire à des gens de commerce. C'eſt cette même ambition qui vient de cauſer la perte de cinq ou ſix mille Impériaux en Albanie, puis que Sa Maieſté Impériale n'auroit point partagé ſes troupes, pour ſoutenir deux Guerres à la fois, & qu'elles auroient combattu toutes contre les Turcs, ſi le Prince d'Orange n'eût trouvé moyen de mettre l'Empereur dans ſes intereſts.

J'avois predit ce qui est arrivé, en vous faisant voir que le Prince de Bade avoit eu l'imprudence de s'avancer trop dans le pays Ennemy, contre les bonnes regles de la Guerre, & si les Turcs estoient plus forts, ou que le mestier de la Guerre leur fust mieux connu, ils auroient en mesme temps attaqué divers quartiers, qui estant trop éloignez les uns des autres, n'auroient pas esté en pouvoir de se donner du secours. Si la deroute avoit esté aussi generale dans ces differens quartiers, qu'elle l'a esté en Albanie, on peut croire que l'Empire n'auroit pu se relever de cent ans de cette perte, mais on n'a veu une défaite si complete, puis qu'il y a des Regimens dont il n'est pas resté un

soul homme. Cela n'est pas difficile à croire, puis que tous les Officiers y ont pery, & que trois ayant pris de suite le commandement y sont morts, sans que leur valeur & leur experience aient pû les en garantir. Aussi cette défaite a-t-elle fait perdre des Places, prendre beaucoup de bagages, & enlever des garnisons entières. Je ne vous fais point le détail de cette affaire; par ce que je ne pourrois vous en donner un plus exact que l'a donné la Gazette de Hollande, & comme elle ne peut être suspecte, les Hollandois estant des Alliez de l'Empereur, je me tiens à ce qu'elle en a dit. Cet avantage remporté par les Turcs leur fera bien augurer du gouvernement de leur

nouveau Grand Vizir. Cup-
roly. C'est le mesme dont je
vous ay parlé dans mon His-
toire de Mahomet IV. de posse-
dé ; il estoit alors Kaimacan, &c.
ce fut luy qui fit le beau dis-
cours dont je vous fis part lors
que Soliman fut élevé sur le
trône. Il fut relegué, parce que
son grand mérite fit ombrage à
celuy qui estoit alors Grand
Vizir. Ce malheur estant arri-
vé aux Troupes Imperiales &c.
Hongroises, dans le temps que
le Roy de Hongrie a esté élu
Roy des Romains, les Turcs
qui tirent des presages de tou-
tes ces sortes de choses, se-
ront persuadez que ce jeune
prince sera né trop mal-heu-
reux pour leur faire jamais de
mal. Cependant le un bonne

de deux au lieu d'un, Cabalèrent pour empêcher que le Pape ne donnast le Chapeau à Mr de Beauvais, & il ne l'eut point : quoy que cent exemples fassent voir, qu'un Roy peut nommer telle personne qu'il luy plait, pour estre fait Cardinal, sans qu'il soit besoin pour cela que celuy qu'il nomme soit de ses Sujets. Le Pape qui regne aujourd'huy a rendu au Roy de Pologne & à Mr de Beauvais la justice qui leur avoit esté déniee. Les autres Cardinaux sont, Bandino Patiatice de Pistoie, Patriarche de Jérusalem, & Datatre. Il est dans une grande réputation, & Parent de Clement X. & peut estre

mis au nombre des Cardinaux papables.

Monsieur Cantelemi , Napolitain , cy-devant Nonce en Pologne. C'est un usage de faire Cardinaux ceux qui ont été Nonces auprès des Testes couronnées.

Monsieur Dada , Milanois , Parent du défunt Pape. Archevesque d'Amasi , & cy-devant Nonce en Angleterre.

Monsieur Rabini , Vénitien , Evêque de Vicenze , Neveu du Pape. Tous ceux qui le connoissent parlent avantageusement de son mérite & de son esprit.

François Albani , de Pesaro dans l'Etat d'Urbain , Secrétaire des Brefs.

Charles Bichi , Sienois , Auditeur General de la Chambre Apostolique.

Joseph-René Imperiale, Genoïs , Trésorier General de la Chambre. Il est tres-honorable homme, & a esté General des Monnoyes.

Jean-Baptiste Costaguti, Romain , Doyen des Clercs de la Chambre.

Louis Homodei , Milanois , Clerc de Chambre.

François de Giudici , aussi Clerc de Chambre. Ce dernier est Frere du Duc de Chiovignazzo Napolitain, autrefois nommé Ambassadeur d'Espagne en France.

Tous ceux qui sont revestus de ces différentes Charges , deviennent ordinairement

Cardinaux , & leurs Charges se vendent au profit de la Chambre Apostolique. Les Charges d'Auditeur & de Trésorier de la Chambre valent chacune quatre-vingt dix mille écus , & celle de Clerc de la Chambre , en vaut soixante & dix mille.

Le Roy a nommé quatre nouveaux Intendans des Finances , qui sont , Monsieur de Caumartin , Monsieur d'Hermenonville , Monsieur Chamillard & Monsieur du Buisson.

Mr de Caumartin , Maître des Requestes , joint beaucoup d'érudition à tout ce qu'un homme de sa profession doit sçavoir , & dans sa plus grande jeunesse il embarassoit ses Mai-

itres par la force de son esprit
 & de ses raisonnemens. Il est
 Fils de feu M. de Caumartin,
 Conseiller d'Etat, qui avoit
 esté honoré de beaucoup de
 Commissions, qui marquoient
 l'estime que Sa Majesté faisoit
 de sa personne, & la confiance
 qu'Elle avoit en luy. Il a pour
 Ayeul Messire Louis le Févre,
 Sieur de Caumartin, qui fut
 President au Grand Conseil.
 & ancien Conseiller d'Etat,
 & que le feu Roy fit Garde des
 Sceaux de France en 1622.
 après la mort de Monsieur de
 Vicq. Cette Famille des le
 Févre de Caumartin a donné
 un Eveque d'Amiens, des
 Presidents & des Conseillers au
 Parlement de Paris, & des
 Maistres des Requestes. Elle

est différente de celle des le
Fèvre d'Ormesson , d'Eau-
bonne , &c. qui nous a
donné aussi des Magistrats re-
nommez , & d'autres person-
nes distinguées.

Monsieur d'Hermenonville
est Beaufrere de Monsieur le
Pelletier , Ministre d'Etat , &
auparavant Contrôleur Ge-
neral des Finances, dont il a
esté premier Commis , com-
me il l'est encore aujourd'huy
de Monsieur de Pontchar-
train qui possede cette Char-
ge. Comme il a exercé cette
Commission avec beaucoup
de vivacité & de vigilance ,
on peut dire que les Finan-
ces luy estant déjà connuës ,
il n'en peut estre qu'un digne
Intendant.

Monsieur Chamillard a esté Conseiller au Grand Conseil, puis Maistre des Requestes, & ensuite Intendant de Justice à Rouën. On a esté si satisfait à la Cour de la maniere dont il s'y est gouverné, qu'on a dit au fils de M. le President Larcher, qui a esté nommé à cette Intendance, que s'il vouloit que l'on fust content de luy, il n'avoit qu'à imiter Monsieur Chamillard. Le Grand pere de Monsieur Larcher qui vient d'estre nommé à l'Intendance de Rouën, y estoit avec la mesme qualité en 1640. Il n'y avoit alors qu'un Intendant pour toute la Normandie, mais cette Province s'étant révoltée en ce temps-là, &

Le Roy y ayant envoyé Monsieur le Chancelier Seguier avec Monsieur de Gassion, on nomma deux nouveaux Intendans, dont l'un est à Caen, & l'autre à Alençon.

Monsieur d'Heudebert du Buisson a esté Maître des Comptes, puis Maître des Requestes, & ensuite Procureur General de la Chambre Royale, établie à l'Arce-nal, & President au Grand Conseil. Lors qu'il quitta la Chambre des Comptes, feu Monsieur le President Nicolai, dont l'esprit estoit du premier ordre, connoissant sa capacité, fit ce qu'il put pour le retenir. Pendant environ onze années qu'il a

esté Maître des Requestes ,
toutes les Parties le deman-
doient pour Rapporteur ,
parce qu'il est tout ensemble
intègre , expeditif & éclairé.
Feu Monsieur le Chancelier
le Tellier , qui se connoissoit
parfaitement en habiles gens,
le nomma au Roy comme un
homme capable de remplir la
place de Procureur General de
la Chambre Royale. Il s'est di-
stingué avec beaucoup de ca-
pacité & d'intégrité dans tou-
tes les Intendances & Com-
missions extraordinaires dont
il a esté honoré. Son es-
prit estant d'une fort vaste
étendue ; il a esté employé
dans toutes les affaires les
plus importantes du Conseil,
& il estoit de tous les Bu-
reaux.

reaux. Il s'attira l'admiration de tous ceux qui l'entendirent , lors qu'il fit le rapport de l'affaire des rentes de Bretagne. On ne doit pas estre surpris après cela que le Roy instruit de sa capacité & de son merite , l'ait nommé pour estre du nombre des quatre nouveaux Intendans des Finances. Par sa nomination à cette Charge , il en reste trois à remplir ; sçavoir celles de Maître des Requestes, de President au Grand Conseil, & de Procureur General de la Chambre Royale.

Le 23. de ce mois , les Deputez des Etats d'Artois, qui estoient Monsieur l'Abbé Maillart de Clairmarais pour le Clergé, Monsieur le Com-

Fevrier 1690.

L

240 M E R C U R E
te de Carancy pour la No-
blesse , & Monsieur Poitard
pour le Tiers Etat , eurent
audience de Sa Majesté , &
luy presenterent leur Cahier.
Monsieur l'Abbé Maillart por-
ta la parole , &
qui suit.

SIRE,

*Il ne manque au bonheur que nous
avons de nous voir aux pieds du
plus grand Roy de la terre , que de
pouvoir expliquer le respect, la ve-
neration, & (s'il est permis d'as-
ser de ce terme) l'amour qu'ont pour
Vostre Majesté les Etats, & les Pen-
ples de sa Province d'Artois, qui
nous ont fait l'honneur de nous de-
puter vers Elle, pour l'assurer de*

leur fidélité, & luy offrir le Don Gra-
 tuit, qu'Elle leur a fait demander.
 Vous meritez, SIRE, qu'on ait pour
 vostre Auguste Personne des senti-
 mens qu'en ne doit qu'aux plus Il-
 lustres & aux meilleurs des Rois; &
 nous osons repondre, que ceux pour
 qui nous portons la parole, ont pour
 Vostre Majesté les sentimens qu'Elle
 le merite. Ils voient & ils admirent
 ce que toute l'Europe admire &
 voit avec eux, leur incomparable
 Monarque faire trembler un mil-
 lion d'Ennemis, soutenir seul les
 interets de la Religion, & proteger
 seul un Prince également grand &
 infortuné, que ses Sujets ont trahy,
 & que ses Alliez abandonnent.
 Un Usurpateur fait tomber du
 Trône un Prince infiniment digne
 de l'occuper. Ceux qui avoient le
 plus d'interest à punir cet attentat

le soutiennent, ils en devoient estre
 les vangeurs, ils en font les Com-
 plices. Vous seul, ô Grand Roy,
 vous seul touché des outrages faits
 à la dignité Royale, entreprenez
 de punir ce fameux Coupable, &
 de restablir cet Illustre Monarque.
 Vos bontez l'ont déjà consolé de ses
 malheurs ; vos magnificences luy
 ont presque fait oublier qu'il a
 perdu ses Etats ; vous luy avez fait
 trouver Londres dans Saint Ger-
 main ; vos armes le mettant mê-
 me en estat de tout esperer, il achève
 de se rendre Maître d'un de ses
 Royaumes, & peut estre le verrons
 nous bientôt rentrer dans les deux
 autres. Tandis que vostre Maesté
 protege si genereusement ce Prince,
 Elle n'acquiert pas moins de gloire
 en soutenant les efforts de presque
 toute l'Europe liguée contre Elle.
 En quels termes pourrions nous ex-

primer ce qui s'est fait depuis un an sur le bord du Rhin? Les Conquestes & la gloire de Vostre Maïesté, sa bonté mesme & ses vertus inquiétoient depuis long-temps la plus part des Princes Allemans; leur ialousie en a fait quelques uns ingrats, d'autres iniustes. Ils se sont liguez & avec des forces capables de tout entreprendre, ils ont pendant une longue Campagne repris deux de leurs Places, & en ont laissé perdre trente. Plus affoiblis par ces deux Sieges, qu'il ne l'eussent esté par la perte de deux batailles, ils trainent dans leurs Etats les debris de leurs Armées, & ils vont achever de desoler leur pays, ces fiers ennemis qui s'esloient promis de desoler la France. Que peut-on appeller un miracle si cela n'en est pas un?

Nous avons uen de plus près les mouvemens des Pays Bas, & nous n'avons pas moins admiré la prudence avec laquelle Vostre Majesté y a conservé ses anciennes Conquestes, que la valeur avec laquelle Elle les avoit faites. Quel prodigieux nombre d'Ennemis s'y sont assemblez! Nous n'avons pourtant point apprehendé qu'ils troublassent le repos dont Vostre Majesté nous fait jouir, nous les avons vus sans les craindre. Il est vray qu'ils ont renssi dans le dessein qu'ils avoient d'éviter un combat qu'ils faisoient semblant de chercher; mais n'est-ce point estre vaincus que de fuir les perils glorieux sans lesquels on ne scauroit vaincre? Nous serions indignes des soins que Vostre Majesté prend d'assurer ainsi nostre repos, si nous ne faisons

quelque effort pour contribuer à sa gloire, & le Don gratuit que nous luy offrons, en est un. Nous espérons, SIRE, que Vostre Maïesté voudra bien apprendre par la cahier que nous prenons la liberté de luy présenter, quel est l'état où la sterilité de cette année nous a réduits. La bonté mesme que vous avez eüe de ne point exiger de nous l'augmentation que les conjonctures presentes ont fait mettre dans d'autres lieux, nous persuade que vous ne l'avez pas ignoré, mais nous oublions nos besoins pour témoigner nostre reconnoissance, & comme Vostre Maïesté demande avec moderation, nous luy donnons avec plaisir. Nous la supplions, SIRE, d'estre persuadée de nostre Zele pour son service, & de croire qu'Elle n'a point de Sujets plus

*fidelles & plus soumis que les
Etats & les Peuples de sa Pro-
vince d'Artois.*

Cette Harangue plut extrêmement au Roy , qui témoigna à Monsieur l'Abbé de Clairmarais l'estime qu'il faisoit de sa personne , & ensuite toute la Cour rendit justice à son mérite.

Le Roy partit hier 27. de ce mois , pour se rendre à Compiègne , où Sa Majesté doit faire la revue d'une partie de la Cavalerie de sa Maison.

Je vous ay dit que le Parlement d'Angleterre a esté cassé , & je viens d'apprendre que si-tost que cela fut fait , Milord'Alifax, Garde du Sceau privé , rendit sa Commission

au Prince d'Orange , alleguant , que ce Prince avoit mis dans sa Proclamation , qu'il cassoit le Parlement pour les raisons qu'il avoit communiquées à son Conseil privé , & que comme il ne les avoit pas sceuës , il rendoit le Sceau , parce que suivant cette Proclamation, le Parlement luy pourroit un jour faire son procès , en luy imputant d'avoir consenty à sa cassation , & mesme de l'avoir conseillée.



F I N.



TABLE.

P relude.	1
Le Luxe détruit	3
Article concernant les droits Greffiers & les Audiances de la Grand'Chambre.	9 21
Journal de tout ce qui s'est passé en Flandre pendant la dernière Campagne.	23
Divertissement du Carnaval.	55
Stances.	61
Portraits des Generaux de l'Armée de l'Empereur,	65
De l'Eternité.	81
Charges des Navieres arrivez de- puis peu à la Rochelle.	92
Idile.	94
Edit.	119

T A B L E.

<i>Eveché de Chartres donné à Mon-</i> <i>sieur l'Abbé Godes de Sen-</i> <i>dé.</i>	131
<i>Ceremonie faite à S. Germain en</i> <i>Laye,</i>	132
<i>Arrest du Parlement.</i>	136
<i>Machines d'une invention nou-</i> <i>velle.</i>	150
<i>Morts</i>	155
<i>Histoire.</i>	159
<i>Autre article de Morts.</i>	170
<i>Monsieur Mignard est nommé par</i> <i>le Roy pour remplir toutes les</i> <i>Charges & Digitized de feu Mr</i> <i>le Brun.</i>	182
<i>Le Fils de Mr de Turmeny est re-</i> <i>ceu Conseiller.</i>	201
<i>Service fait pour feu Mr l'Evesque</i> <i>de Chartres.</i>	203
<i>Article des Enigmes.</i>	207
<i>Prises faites sur les Ennemis.</i>	211
<i>Temerité d'un Capitaine d'un Yach</i>	

T A B L E.

<i>Anglois.</i>	212
<i>Affaires d'Angleterre.</i>	213
<i>Generense fermeté de la Ville d'Amsterdam.</i>	214
<i>Defaite des Imperiaux en Al- banie,</i>	224
<i>Promotion d'onze Cardinaux</i>	227
<i>Intendants des Finances nommez par le Roy.</i>	228
<i>Harangue faite au Roy au nom des Deputez d'arts.</i>	240
<i>Depars de Sa Majesté.</i>	246
<i>Millord Alifax rend le Sceau Pri- vé au Prince d'Orange.</i>	247

Fin de la Table.

